

VIVRE LA

N°51 TRIMESTRIEL
PRINTEMPS 2021

Wallonie

... le magazine de votre région

SPW | Éditions

TOUT SAVOIR

DOSSIER

LA SPAQUE

Page 20



ACTU COVID

**La vaccination
en Wallonie**

Page 4



© Denis Gliksmann

L'INVITÉ

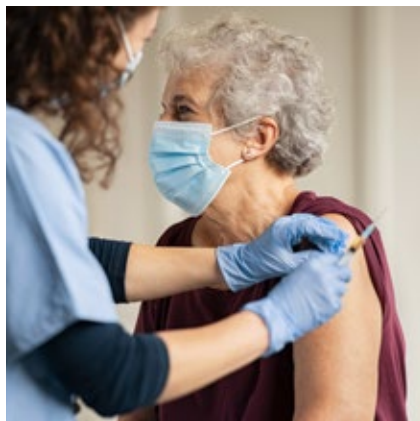
**Ronald
Van Spaendonck**

Page 30



Le mot de la rédaction

EN CETTE FIN D'HIVER, DES ÉVOLUTIONS POSITIVES SONT À ÉPINGLER SUR LE FRONT DE L'ÉPIDÉMIE COVID.



S'abonner gratuitement

**Vous souhaitez vous abonner à titre individuel ?
Appelez le numéro vert de la Wallonie : 1718**

Inscrivez-vous sur notre site :

www.wallonie.be

Vous devez modifier vos données ou changer d'adresse ? Contactez-nous par mail à cette adresse :

vlw@spw.wallonie.be



Via smartphone

À partir d'un smartphone, le QR code de *Vivre la Wallonie* redirige l'utilisateur mobile sur le formulaire Internet d'abonnement au magazine. Il suffit pour celui-ci de photographier le QR code et de lancer l'application de lecture QR code sur son smartphone.

Ainsi, après plusieurs mois dramatiques et éprouvants, les maisons de repos ont reçu le 22 février l'information qu'elles allaient pouvoir entamer un déconfinement.

Certes, il s'agit d'un processus progressif assorti de conditions. Mais, néanmoins, quelle bonne nouvelle pour les résidents de pouvoir élargir leurs contacts avec leur famille et de goûter à nouveau aux plaisirs simples des repas partagés et des activités communes !

Premiers vaccinés, premiers déconfinés... Si la formule est un peu simpliste, il n'en reste pas moins que c'est une véritable leur d'espoir pour tous.

Que l'on soit très impatient à se faire vacciner, qu'on ait des craintes ou qu'on y soit carrément opposé, une évidence s'est faite jour ces derniers mois : la vaccination est l'unique porte de

sortie qui va permettre à toutes les composantes de la société un retour à la vie normale.

Alors oui, il va falloir s'adapter en permanence et notamment faire face à l'écueil de la livraison fractionnée des vaccins par les firmes pharmaceutiques.

Mais la dynamique est en marche. Qu'elles soient médicales, administratives, logistiques, toutes les forces vives régionales sont mobilisées pour mener à bien cette vaste campagne de vaccination, sans aucun doute le plus grand défi que la Région doit relever depuis sa création.

Et la solidarité est au rendez-vous puisque plus de 4 000 citoyen.ne.s se sont déjà inscrit.e.s sur la plateforme solidaire de l'AVIQ afin de proposer leurs services !

Ensemble, poursuivons nos efforts !

Avertissement

Les textes de ce numéro ont été finalisés le 2 mars. De nouvelles mesures liées à la crise sanitaire sont susceptibles d'avoir été prises entre le bouclage et le moment de parution.

Afin de vous informer au mieux, nous vous invitons à consulter régulièrement :

– le site www.info-coronavirus.be pour toutes les mesures et conseils concernant la crise Covid-19

– le site www.wallonie.be et la page Facebook Wallonie.be pour toute l'actualité relative aux compétences régionales

– le site covid.aviq.be, la page Facebook de l'AViQ et le site www.jemevaccine.be

VIE PRIVÉE ET PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le Service public de Wallonie travaille depuis plus d'un an à la mise en conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD) qui est entré en application le 25 mai 2018. La politique de protection des données déjà en place, conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée, a dès lors été renforcée. Vu la multitude de compétences dévolues à la Région wallonne, il nous est impossible de vous fournir sur cette page, de manière claire et digeste, l'ensemble des informations relatives à chacun des traitements du SPW. Pour plus d'informations sur les droits que vous pouvez exercer, consultez le site de la Commission de la Protection de la vie privée : www.privacycommission.be. Le Délégué à la protection des données, répond à vos questions via l'adresse dpo@spw.wallonie.be

VIVRE LA Wallonie

... le magazine de votre région

**4 ACTU COVID-19**

LA VACCINATION EN WALLONIE

**8 ACTU COVID-19**

NOUVELLES AIDES

**10 L'ACTU DU TRIMESTRE****12 FOCUS**

GET UP WALLONIA

**13 ARRÊT SUR IMAGES****14 WISSENSWERTES AUS OSTBELGIEN****15 INFO-CITOYENS****18 DURABLEMENT VÔTRE****26 ON EN PARLE CERTIBEAU****27 GRÂCE À L'EUROPE**
PROJET DE FORMATION EN MARAÎCHAGE JOB VERT**28 LA WALLONIE SOUTIENT**
WALLORENO, LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS**29 DÉCOUVRIR****30 L'INVITÉS**

RONALD VAN SPAENDONCK, CLARINETTISTE DE RENOMMÉE MONDIALE

**32 TALENTS WALLONS****34 P'TIT COIN DE WALLONIE**
PAYS DE BASTOGNE**37 COIN LECTURE****38 CONCOURS****39 AGENDA****VIVRE LA WALLONIE / N° 51 / PRINTEMPS 2021 / SPW | ÉDITIONS**

Magazine d'information trimestriel de la Wallonie édité par le département de la Communication du Service public de Wallonie

Place Joséphine Charlotte, 2 - 5100 JAMBES

Éditrice responsable
Sylvie MARIQUE, Secrétaire générale**Responsable du département**
Jacques MOISSE, Inspecteur général**Directrice de la publication**
Joëlle DEGLIN, Directrice**Rédactrice en chef**
Valérie PUTZEYS - valerie.putzeys@spw.wallonie.be - 081 32 14 39**Équipe de rédaction**
Véronique BINET, Pascale CROMMEN, Valérie DEGIVES, Evelyne DUBUISSON, Valérie JOPPEN, Sandrine LANGHOR, Gaël LECOMTE, Michaël MODOLO, Valérie PUTZEYS**Collaborations SPW**
Jean-Louis CARPENTIER, Olivier GILGEAN (Direction de l'Identité, des Publications et de l'Édition), Philippe DELHAES (SPW Fiscalité), Iliana GONZALEZ VANDER BORGHT (SPW Secrétariat général)**Contact rédaction et abonnés**
vlw@spw.wallonie.be**Mise en page**
PEPS (Seraing)**Impression**
REMY-ROTO (Beauraing)**Routage**
ACCESS (Herstal)



Vaccin : une stratégie wallonne sous le signe de la détermination



Avertissement

Toutes les informations contenues dans ces quatre pages ont été finalisées à la date du 2 mars. Elles sont susceptibles d'évoluer et, notamment en ce qui concerne les dates, restent dépendantes de la livraison des vaccins par les firmes pharmaceutiques.

DEPUIS MARS 2020 ET L'ARRIVÉE EN BELGIQUE DE LA COVID-19, LA LUEUR D'ESPOIR AU BOUT DU TUNNEL EST SYMBOLISÉE PAR LE VACCIN.



LES GROUPES PRIORITAIRES

Phase 1A1 La 1^{ère} phase de vaccination, entamée le 5 janvier, a concerné les résidents et le personnel des maisons de repos. Ils ont été vaccinés, sur base volontaire, au sein même des établissements grâce à l'appui de la médecine du travail et des équipes médicales.

Phase 1A2 La vaccination des résidents et le personnel des structures d'hébergement pour personnes en situation de handicap a débuté fin janvier sur le même mode opératoire que les maisons de repos.

Phase 1A3 Depuis la mi-janvier, le personnel hospitalier a, lui aussi, commencé à être vacciné. Les 38 hôpitaux

En ce début d'année, la Wallonie, en même temps que les deux autres Régions du pays, a démarré la vaccination de sa population. En Belgique, l'objectif est d'atteindre une **couverture vaccinale de 70 %** de la population. Pourquoi 70 % ? Parce, dans la lutte contre le coronavirus (SARS-CoV2), les experts tablent sur ce taux pour parvenir à une immunité de masse.

Afin que le coût ne constitue pas un obstacle, la vaccination est **gratuite**. Elle reste cependant **volontaire**

pour chaque citoyen. L'ensemble du programme de vaccination est cofinancé par l'autorité fédérale et les autorités fédérées. Ce sont les Régions qui sont chargées de gérer la mise en place du dispositif sur leur territoire.

Phase 1A4 Fin février, la vaccination des professionnels d'aide et de soin de 1^{ère} ligne (médecins, infirmier.s, aides-soignant.es, personnel des services d'aide aux familles et aux aînés, ambulanciers, etc.) a démarré sur 31 sites de vaccination.

Ces professionnels sont vaccinés selon un ordre prédéfini en commençant par les dentistes, infirmier.ère.s et médecins (généralistes et spécialistes) de plus de 50 ans suivis par la même catégorie mais de moins de 50 ans. Fin mars, viendra le tour des autres professionnels, d'abord de plus de 50 ans, puis de moins de 50 ans.

C'est en se basant sur l'avis de scientifiques que la Wallonie a déterminé les **groupes prioritaires** et l'ordre de vaccination de ceux-ci. Enfin, compte tenu du mode de livraison des vaccins (flacons multidoses), la vaccination est organisée **par groupes de citoyens** et par lieux.

PHASES 1B ET PHASE 2 : LE GRAND PUBLIC

Phase 1B Elle concerne les personnes de 65 ans et plus, les personnes à risque (voir page 6) et les fonctions "dites" essentielles (liste en cours d'élaboration).

Initialement prévue fin mars, cette phase pourrait commencer plus tôt dans le mois (sous réserve de la livraison des vaccins).

Phase 2 Courant mai (période à confirmer), la vaccination du reste de la population wallonne de plus de 18 ans débutera.



La vaccination du grand public en pratique

LES PHASES 1B ET 2 CONCERNENT POTENTIELLEMENT 2,5 MILLIONS DE PERSONNES ! UNE TELLE OPÉRATION NÉCESSITE ÉVIDEMMENT UNE ORGANISATION MÉTHODIQUE. LES MODALITÉS PRATIQUES GÉNÉRALES ET LES LIEUX DE VACCINATION ONT ÉTÉ DÉFINIS.

La liste des sites de vaccination a été établie afin de garantir l'accès à la vaccination pour toutes et tous en tenant compte des spécificités géographiques et de la densité de population.

POUR LE GRAND PUBLIC (PHASES 1B ET 2), LES AUTORITÉS WALLONNES ONT DÉFINI :

- 9 centres majeurs (composés de 10 lignes de vaccination)
- 31 centres de proximité (composés de 2 lignes de vaccination)
- 13 antennes de vaccination pour les zones moins desservies (1 ou 2 lignes de vaccination)

Les candidats à la vaccination ne pourront pas se présenter n'importe quand : l'accès aux centres de vaccination se fera exclusivement sur rendez-vous.

Chacun.e recevra une invitation nominative avec un code personnel de vaccination.

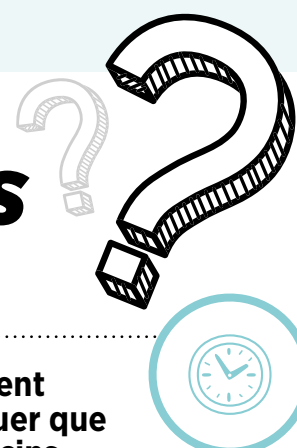
Les citoyens devront gérer leurs rendez-vous via le site www.jemevaccine.be ou via un numéro d'appel spécifique qui sera communiqué sur l'invitation.

Les travailleurs auront droit à un congé « vaccination » permettant de s'absenter le temps nécessaire pour aller se faire vacciner. Au niveau de la mobilité, la gratuité du TEC pour se rendre sur le lieu de vaccination est à l'étude.

	HAINAUT (52 LIGNES DE VACCINATION)	LIÈGE (44 LIGNES DE VACCINATION)	NAMUR (18 LIGNES DE VACCINATION)	BRABANT WALLON (18 LIGNES DE VACCINATION)	LUXEMBOURG (18 LIGNES DE VACCINATION)
Centres majeurs	<ul style="list-style-type: none"> — Tournai, Hall sportif — Ronquières, site de Ronquières — Mons, Lotto Mons Expo — Charleroi, CEME (Charleroi Espace Meeting Européen) 	<ul style="list-style-type: none"> — Bierset, Liège Airport — Pepinster, Centre sportif de Pepinster 	<ul style="list-style-type: none"> — Namur Expo 	<ul style="list-style-type: none"> — Court Saint Etienne, PAMexpo 	<ul style="list-style-type: none"> — Marche-en-Famenne, WEX
Centres de proximité	<ul style="list-style-type: none"> — Chimay, Centre culturel Sud Hainaut — Colfontaine, Espace Magnum — Binche, Kursaal de Binche — Fleurus, Le vieux Campinaire — Ath, Hall du Ceva — La Louvière, LouvExpo — Mouscron, Centr'Expo 	<ul style="list-style-type: none"> — Liège, ancien Decathlon — Seraing, Hall omnisports de Jemeppe — Visé, Hall omnisport de Cheratte — Esneux, Hall omnisport de Tilff — Aywaille, Centre récréatif de Remouchamps — Chaudfontaine, Hall omnisport de Vaux-sous-Chèvremont — Liège, Hall omnisport de Bressoux — Malmedy, Centre d'exposition de Malmedy — Herve, Centre d'exposition de Herve — Hannut, Marché couvert — Huy, Hall omnisport — Waremme, Centre sportif Edmond Leburton 	<ul style="list-style-type: none"> — Namur, clinique Saint-Luc Bouge — Ciney, Ciney Expo — Fosses-la-Ville, Hall Omnisport — Gedinne, Site de la Croisette 	<ul style="list-style-type: none"> — Braine-l'Alleud, Stade Gaston Reiff — Wavre, Hall culturel polyvalent La Sucrierie — Perwez, salle PerweX — Tubize, Hall omnisport 	<ul style="list-style-type: none"> — Libramont-Chevigny, Libramont Exhibition Congress (LEC) — Arlon, Hall polyvalent d'Arlon — Virton, Centre sportif de Saint-Mard — Bastogne, Ancien Leen Backer
Antennes de vaccination	<ul style="list-style-type: none"> — Comines-Warneton — Thuin — Soignies 	<ul style="list-style-type: none"> — Anthisnes — Lierneux — Spa — Limbourg 	<ul style="list-style-type: none"> — Andenne — Gembloux — Hastière — Philippeville — Walcourt 		<ul style="list-style-type: none"> — Bouillon



Questions / réponses sur la vaccination



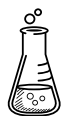
SUIS-JE OBLIGÉ(E) DE ME FAIRE VACCINER ?

La liberté de se faire vacciner reste totale. C'est votre décision. N'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant.



POURQUOI LA STRATÉGIE DE L'IMMUNITÉ NATURELLE N'EST-ELLE PAS PRIVILÉGIÉE ?

Pour atteindre une immunité collective sans vaccin, les experts estiment qu'au moins 70 000 à 80 000 Belges décéderont. Cela entraînerait une saturation du système hospitalier et un nombre énorme de convalescents avec des séquelles de la maladie. Pour éviter ce scénario-catastrophe, la vaccination est donc à privilégier pour atteindre une immunité collective rapide.



Pourra-t-on choisir son vaccin ?

Pour des raisons organisationnelles, il n'est pas prévu que le patient choisisse son vaccin dans cette stratégie de vaccination massive, l'objectif étant de protéger un maximum de personnes adultes le plus vite possible.



QU'ENTEND-ON PAR « PATIENT À RISQUE » ?

Les patients à risque seront vaccinés de manière prioritaire lors de la phase 1B. Ils recouvrent deux catégories :

- Les 45 - 64 ans porteurs d'une des maladies suivantes : trouble respiratoire chronique, trouble cardiovasculaire chronique, trouble du système nerveux chronique, obésité (IMC supérieur à 30), diabète de type 1 et 2, démence, cancer (néoplasme), hypertension artérielle
- Les 18 - 64 ans porteurs d'une des maladies suivantes : cancer du sang, maladie rénale chronique, maladie chronique du foie, syndrome de Down, système immunitaire affaibli, sida ou VIH, « maladie rare » officiellement diagnostiquée, receveurs de greffe d'organes ou personnes sur liste d'attente.



VU LE NOMBRE LIMITÉ DE VACCINS, POURQUOI VACCINER LES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ OU SONT POSITIVES À LA COVID-19 ?

Il n'existe pas encore suffisamment de données concernant l'immunité post-infection à la Covid. Il semblerait que la majorité des personnes conservent une immunité pendant plusieurs semaines mais d'autres retombent malades. Par ailleurs, il n'y a pas de risque de vacciner une personne qui a déjà développé la COVID.

Comment expliquer que les vaccins ont été conçus si rapidement ?

Vu la gravité de la pandémie, le monde scientifique a partagé très vite des informations très précises sur le virus. Ensuite les firmes, des fondations et les pouvoirs publics ont financé chaque étape pour qu'il n'y ait aucun frein financier.

Toutes les étapes destinées à mesurer l'efficacité et la sécurité des vaccins ont été strictement maintenues et même augmentées avec un nombre plus grand de personnes impliquées dans les études cliniques par rapport aux vaccins habituels.



EST-CE QUE JE POURRAI REPRENDRE UNE VIE « NORMALE » ?

La vaccination ne va pas nous permettre de retrouver d'un seul coup nos libertés et nos habitudes. Le respect des gestes barrière restera indispensable un certain moment pour plusieurs raisons :

- le vaccin ne protège pas immédiatement après son administration ;
- l'ensemble de la population ne sera pas tout de suite vaccinée ;
- la durée de protection n'est pas encore scientifiquement établie ;
- la contagiosité d'une personne vaccinée est toujours en cours d'étude.



Quels sont les caractéristiques des vaccins qui sont/seront administrés en Belgique ?

À l'heure actuelle, la Belgique a réservé la commande de 5 vaccins dans le cadre des accords conclus par la Commission européenne avec les firmes productrices de vaccins.

Pfizer et Moderna sont les premiers à avoir reçus l'autorisation de mise sur le marché par l'Agence européenne du Médicament et c'est avec ces deux vaccins qu'a débuté la vaccination.

Le vaccin AstraZeneca a reçu l'autorisation de mise sur le marché fin janvier et les premières doses de ce vaccin ont été livrées à la Belgique début février.

Il est ensuite prévu d'être approvisionné en vaccins Johnson et Johnson (Janssen) et en vaccins CureVac.

Parmi les vaccins réservés au niveau belge, on distingue :

- **Les vaccins à base d'ARN messager (Pfizer, Moderna et CureVac)** constitués d'une molécule (ARNm) qui contient les informations pour que notre propre corps produise de manière transitoire les antigènes. Ceux-ci provoquent alors une réponse immunitaire et produit les anticorps visant à détruire le virus. Un vaccin à ARNm ne modifie pas l'ADN car il n'atteint pas le noyau de nos cellules. Il apporte à l'usine de fabrication de la cellule le même code génétique (ARNm) que le virus et, une fois les antigènes produits, il est détruit par la cellule.

Les vaccins Pfizer et Moderna sont des vaccins très protecteurs contre la maladie (plus de 90 %). Ils nécessitent toutefois 2 doses (2^e dose après 21 jours pour Pfizer et après 28 jours pour Moderna). Ils sont très sensibles à la température et doivent, dès lors, être conservés à très basse température.

- **Les vaccins à vecteur viral (AstraZeneca et Johnson et Johnson)** utilisent une version inactivée du virus qui, une fois injectée, va permettre de générer une réponse immunitaire. Ces vaccins sont plus faciles à fabriquer en grand nombre et à conserver. Ils sont aussi moins chers.

L'AstraZeneca n'est pas moins protecteur que les autres vaccins. Bien au contraire, le vaccin s'avère particulièrement efficace contre les formes graves de la Covid-19. Après une 1^{ère} dose, l'immunité apparaît déjà après trois semaines, et l'efficacité est renforcée deux semaines après la 2^e dose.



COMBIEN DE TEMPS LES VACCINS SERONT-ILS EFFICACES ?

À ce jour, on connaît l'efficacité du vaccin pour la durée des études cliniques, soit un recul de 120 à 140 jours d'efficacité. On estime aujourd'hui probable que le vaccin sera efficace pour un à trois ans et cette efficacité sera mesurée tout au long de la vaccination. L'avenir nous dira si une revaccination sera nécessaire.



Pour en savoir plus, consultez les sources officielles :

www.jemevaccine.be : site de l'AViQ

www.vaccination-info.be : principe de la vaccination, questions générales sur les vaccins, historique de la vaccination...



QUELS SONT LES RISQUES DE LA VACCINATION COVID-19 ?

Comme tous les vaccins, certains effets indésirables peuvent apparaître. Localement : douleur à l'injection, érythème (rougeur), gonflement. Au niveau général : fièvre, maux de tête, douleurs musculaires.

Une réaction allergique (éruption cutanée, problèmes respiratoires, etc.) à l'un des ingrédients du vaccin, comme c'est le cas avec d'autres vaccins. Ce risque représente moins de 0,5 % de la population des études cliniques. Par précaution, les personnes ayant des antécédents d'allergies sévères seront vaccinées dans un centre hospitalier.

On constate davantage de réactions après la 2^e dose, un risque de réactions moins élevé chez les plus de 55 ans. La plupart des effets secondaires étant légers à modérés et résolus rapidement.

L'Agence fédérale du Médicament publie chaque semaine sur son site un aperçu cumulatif des effets indésirables signalés.



Nouvelles indemnités wallonnes pour les indépendants et entreprises



En février, le Gouvernement wallon a annoncé quatre nouvelles mesures de soutien :

- Pour les **indépendants et entreprises toujours à l'arrêt** (soit depuis le 19 octobre, soit depuis le 2 novembre). Elle sera accordée en fonction de la taille de l'entreprise traduite en catégorie d'ETP et variera entre 3 250 et 12 000 €.
- Pour le **secteur hôtelier** qui, tout en n'étant pas touché par

l'obligation de fermeture, doit faire face à une diminution importante de la fréquentation due à la suppression des événements professionnels et à la fermeture des restaurants. Cette indemnité prendra la forme d'un forfait de 1 000 € par chambre pour les entreprises actives à titre principal dans le secteur hôtelier.

- Pour les **indépendants et entreprises actives dans le B to B** (fournisseurs de secteurs fermés).

- Pour certains **secteurs spécifiques** comme les agences de voyage.

Pour ces deux derniers secteurs, les modalités seront précisées ultérieurement.

Informations auprès du 1890 ou sur la plateforme indemnitecovid.wallonie.be. Il est par ailleurs possible de s'inscrire sur la plateforme pour être informé dès l'ouverture des différentes aides.



Soutien régional à la fabrication de produits liés à la Covid-19

Le biopharma est le secteur n°1 en Wallonie en termes de valeur ajoutée. Il occupe plus de 16 000 emplois directs, dont près de 4 000 dans des PME et 35 000 emplois indirects, et il constitue 27 % des exportations wallonnes.

Afin de soutenir l'important travail accompli par les entreprises de ce secteur pendant la crise et de pérenniser voire d'amplifier l'activité, le Gouvernement wallon a décidé de créer une **prime à**

l'investissement spécifique à la fabrication de produits liés à la Covid-19. Un budget de 20 millions € est mobilisé pour cette mesure.

Cette aide à l'investissement est destinée aux PME et grandes entreprises qui possèdent une unité d'établissement en Wallonie. Elle est octroyée pour la fabrication de médicaments (y compris les vaccins), de traitements médicaux, de produits intermédiaires, de principes pharmaceutiques actifs et d'outils de diagnostic.



3^e programme d'aides pour le secteur touristique

Après un 1^{er} plan d'aide de 6,5 millions € en juin 2020 puis un 2^e en novembre doté de 2,3 millions €, c'est un 3^e programme de soutien aux acteurs touristiques qui est en cours d'élaboration. Soit 7,5 millions € qui vont être répartis au travers de cinq dispositifs :

1. Une aide aux attractions touristiques (fermées entre le

1^{er} janvier et le 31 mars 2021) calculée sur base du taux de fréquentation et du nombre de jours de fermeture. Le montant minimum perçu par chaque attraction sera de 1000 €.

2. Une aide aux hébergements de tourisme social calculée sur base du nombre de lits et du nombre de jours de fermeture.

3. Un soutien aux campings calculé sur base du nombre d'emplacements et de jours de fermeture.

4. Une aide forfaitaire aux villages de vacances de 1000 € par unité de location en fonction de la période de fermeture.

5. Une aide forfaitaire comprise entre 2 500 € et

5 500 € aux gîtes et meublés de vacances d'une capacité de plus de 10 lits.

Les informations pratiques relatives à l'octroi des mesures de soutien seront accessibles prochainement sur le site.

relance.tourismewallonie.be



10 priorités pour la sécurité routière

EN SEPTEMBRE 2020, PLUS DE 7 000 CITOYEN.NE.S ONT PRIS PART À LA GRANDE CONSULTATION SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ORGANISÉE PAR L'AWSR. PRÈS DE 13 000 PROPOSITIONS ONT ÉTÉ RECUEILLIES.



Sur base de ces propositions et de celles issues des États généraux de la sécurité routière, dix mesures destinées à rendre nos routes plus sûres ont été dégagées. Elles concernent l'amélioration des infrastructures actuelles qui doivent tenir compte des nouvelles formes de mobilité. Elles visent également à renforcer la prévention et la sensibilisation pour créer des changements durables du comportements des usagers des routes.

L'objectif est de réduire le nombre de décès sur les routes à 100 d'ici 2030.

LES DIX PRIORITÉS :

1. Rendre les traversées d'agglomération plus sûres pour les usagers doux.
2. Réduire les vitesses de circulation dans certaines zones en agglomération.
3. Instaurer des limitations de vitesse dynamiques (vitesse adaptée en fonction des conditions climatiques et de circulation).
4. Renforcer le traitement automatisé des infractions de roulage.
5. Augmenter le nombre de radars.
6. Promouvoir le recours à la sanction éducative comme alternative aux poursuites ou mesures probatoires.
7. Renforcer l'éducation à la sécurité routière en y incluant les nouveaux modes de déplacement.
8. Renforcer la prévention en matière de conduite sous influence de l'alcool.
9. Mettre en place un contrôle technique obligatoire pour les motos.
10. Créer un centre de connaissance wallon sur les circonstances et facteurs des accidents de la route.



Propreté publique : caméras de vidéosurveillance dans les communes

94 communes wallonnes ont été sélectionnées pour recevoir un subside régional leur permettant de s'équiper en matériel de vidéosurveillance. Le but est d'améliorer au niveau local l'identification des auteurs d'incivilités ayant un impact sur la propreté publique.

Ces communes avaient répondu à un appel à projets initié en septembre 2020 qui leur offrait la possibilité de recevoir un montant maximum de 25 000 €. Au total, c'est un budget d'1,8 million € qui est affecté à ce projet.

Les entités ont été sélectionnées sur base d'un dossier solidement

étayé, mettant en avant les emplacements potentiels identifiés pour être équipés d'une caméra et la manière dont les communes vont s'organiser pour exploiter au mieux les images fournies. Elles ont jusqu'en juillet 2022 pour installer les caméras (fixes ou mobiles) sur leur territoire.

Cette installation de caméras de surveillance est encadrée par un guide juridique et technique réalisé par l'asbl BeWaPP.

Liste des communes et guide juridique consultables :

www.bewapp.be



Plan de relance européen : les projets wallons proposés

En juillet 2020, les pays membres de l'UE s'accordaient sur le plus vaste train de mesures de relance jamais financé au niveau européen. Soit une manne globale de 1 800 milliards € dédiée à la reconstruction de l'après-COVID-19. L'objectif étant d'investir massivement dans une Europe verte, résiliente et numérique.

Au travers du programme baptisé « Facilité pour la reprise et la résilience », le plan de relance prévoit notamment de consacrer 672,5 milliards € sous forme de prêts et de subventions aux États membres. Dans ce cadre, la Belgique s'est vu réserver 5,9 milliards € dont 1,480 milliard € pour la Wallonie.

C'est dans ce contexte que la Région a remis en janvier une liste de 24 projets auxquels elle souhaite affecter les aides européennes. L'accent est mis sur la transition verte, la digitalisation, la mobilité durable, le vivre ensemble et la formation.

Parmi les projets retenus, citons entre autres le déploiement d'une filière wallonne « hydrogène », le développement de la connectivité du territoire, la création de 1 000 logements d'utilité publique, la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux et des infrastructures sportives, les extensions vers Herstal et Seraing du tram de Liège, la mise en service du Bus à Haut niveau de service de la N51 (BHNS) à Charleroi ou encore la création de corridors vélo.

Les projets proposés par la Wallonie doivent faire l'objet d'une mise en cohérence par le Gouvernement fédéral avant de les soumettre pour un premier avis à la Commission européenne.

Plan wallon anti-discrimination pour l'accès au logement

DE TROP NOMBREUX CANDIDATS-LOCATAIRES SONT REFUSÉS SUR BASE DE LEUR ÂGE, LEUR COULEUR DE PEAU OU LEUR ORIENTATION SEXUELLE. LE GOUVERNEMENT WALLON A ADOPTÉ UN PLAN DE LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION DANS L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR PERMETTRE D'IDENTIFIER CES PRATIQUES ET DE LES SANCTIONNER.

Pour ce faire, trois mesures sont prévues : des contrôles-mystères, de l'information par la diffusion de capsules vidéo ou de brochures explicatives et des formations spécifiques destinées au personnel des CPAS et du Fond du Logement de Wallonie.

QU'EST-CE QU'UN CONTRÔLE-MYSTÈRE ?

Il s'agit d'un client, réel ou fictif, qui présente une demande à un bailleur ou à un agent immobilier afin de vérifier si on accepte de lui faire visiter le bien. Le contrôle peut aussi prendre la forme d'un test de situation où l'on présente à un même bailleur deux profils qui ne diffèrent que sur un critère protégé. En Wallonie, les contrôles seront effectués d'initiative ou sur base d'une plainte et pourront donner lieu à une sanction administrative.



20 millions € en faveur du transport fluvial

Transférer davantage de transport de marchandises vers des modes de transport alternatifs, notamment vers la voie d'eau, est l'un des grands objectifs de la stratégie régionale de mobilité.

Cela se traduit sur le terrain par la modernisation du réseau fluvial avec des aménagements majeurs comme sur le Haut Escaut, la Lys mitoyenne, au niveau du canal Pommeroeul-

Condé ou encore avec la construction de la nouvelle écluse d'Ampsin-Neuville sur la Meuse.

Encore faut-il convaincre les entreprises d'opter pour ce mode de transport. Pour y parvenir, le programme d'aides régionales aux modes de transport alternatifs a été renouvelé pour la période 2021-2025.

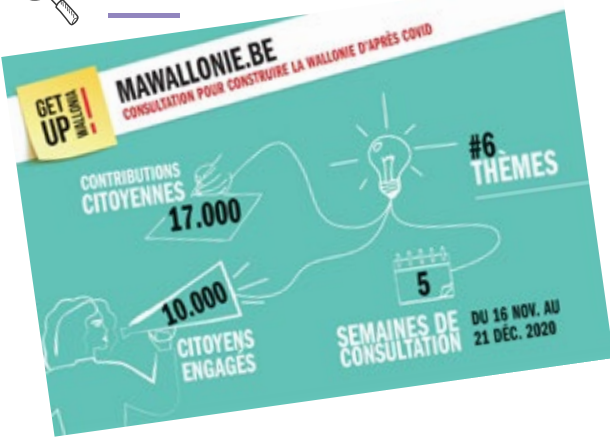
Il prévoit trois incitatifs : une prime au transport fluvial de conteneurs, une prime aux investissements dans des équipements de transbordement de marchandises et une prime à l'adaptation technique de la flotte wallonne de navigation intérieure (moteurs plus verts, adaptation à des transports spécifiques ou achat d'un premier bateau).



© SPW JL Carpentier

Saviez-vous que :

Le transport fluvial émet deux à trois fois moins de CO₂ par tonne transportée que le transport routier.



C'ÉTAIT UNE GRANDE PREMIÈRE EN WALLONIE ! L'AUTOMNE DERNIER, EN PLEINE DEUXIÈME VAGUE DE LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS, LE GOUVERNEMENT WALLON A SONDÉ SA POPULATION POUR VOIR QUELLES ÉTAIENT SES PROPOSITIONS POUR CONSTRUIRE LA WALLONIE D'APRÈS COVID-19.

GAËL LECOMTE

Get up Wallonia : la consultation citoyenne au cœur de la relance régionale

GRANDES TENDANCES DES PROPOSITIONS

46 %

Économie/emploi

33 %

Cadre de vie durable

23 %

Solidarité et proximité

6%

Implication citoyenne

Après 6 semaines de consultation, ce sont près de 10 000 citoyens qui se sont mobilisés avec plus de 17 000 contributions. Un succès pour cette initiative qui marque l'envie des citoyens d'être acteurs de l'avenir de leur Région.

La consultation était organisée selon deux modes : la mise à disposition d'une plateforme en ligne mawallonie.be et la possibilité de disposer de formulaires papier dans les communes, CPAS, bibliothèques communales et dans les Espaces Wallonie.

Les propositions, elles, pouvaient être formulées autour de six axes : l'emploi, l'économie, la solidarité, le cadre de vie, la citoyenneté et un axe « divers » dans lequel n'importe quelle thématique pouvait être abordée.

DEUX GRANDES PRIORITÉS

À l'issue de cette phase de consultation, une première analyse des résultats a été produite.

Celle-ci fait ressortir que les préoccupations des participants sont orientées, principalement, sur l'environnement et l'économie.

La majorité des répondants aspirent à une politique environnementale ambitieuse, une urbanisation éco-responsable laissant la place à la mobilité douce et à des constructions rénovées et durables.

D'un point de vue économique, ils soulignent l'importance de la promotion et du soutien à l'économie locale avec des allègements fiscaux pour les entreprises régionales, ainsi que de la formation professionnelle.

La solidarité n'a pas été oubliée dans ce contexte de pandémie. Les Wallonnes et les Wallons souhaitent des mesures sanitaires et sociales axées sur la santé mais aussi la prise en charge des personnes âgées, la lutte contre la pauvreté et l'accès facilité au logement.

IMPLICATION DE NOMBREUX ACTEURS

En parallèle à l'axe citoyen, le Gouvernement a organisé trois Task Force (groupes de travail de spécialistes, experts académiques, acteurs de terrain et institutions) pour établir des recommandations en matière d'économie et de territoire,

d'emploi, de social et de santé et d'environnement. Les travaux de ces groupes ont également fait l'objet de rapports détaillés.

Au final, les constats issus de ces différents groupes et les propositions de la consultation citoyenne vont

être rassemblés, étudiés de manière approfondie et organisés afin d'en faire ressortir les grandes lignes du prochain plan de relance de la Wallonie qui verra le jour au printemps.

Les propositions les plus pertinentes tant des citoyens que des experts

figureront donc dans le programme qui guidera les actions du Gouvernement tout au long de la législature, voire à plus long terme.

Au travers de son processus de co-création, la Wallonie marque clairement sa volonté de faire évoluer les processus de démocratie

participative et de rendre acteurs l'ensemble des citoyens.

Rendez-vous au printemps pour le résultat concret de cette initiative innovante et la présentation du plan de relance issu de vos réflexions !



Le 8 décembre 2020, le **premier train en provenance de Yiwu**, ville orientale de Chine, est arrivé au **Trilogiport** (Hermalle-sous-Argenteau). Il a parcouru plus de 12 000 km et a traversé 7 pays pour arriver jusque chez nous. Composé de 41 conteneurs, ce premier train marque le coup d'envoi d'échanges de marchandises accrus dans les deux sens (à l'import et à l'export).



Projet téléphérique de Namur

Le projet de **nouveau téléphérique de Namur** qui va relier la place Maurice Servais à la Citadelle est en voie de finalisation. Après la mise en place en octobre dernier des huit pylônes, dont trois par hélicoptère (photo), ce sont les opérations de tirage des câbles qui ont été réalisées en début d'année. La mise en service est prévue dans le courant du printemps.



© Belgaimage



Découverte à Blandin

Le plus vaste **site protohistorique** en Wallonie a été découvert à **Blandin** (Tournai) dans le Hainaut par l'Agence wallonne du Patrimoine. Cela concerne les civilisations sans écriture ayant vécu pendant les deux millénaires avant l'ère chrétienne, soit pendant l'Âge du cuivre, du bronze et du fer.



Die Rückkehr des Wolfes in der Wallonie : Stand der Dinge

✍ VALÉRIE JOPPEN

© Roger Herman

DIE RÜCKKEHR DES WOLFES IST SEIT 2016 IN DER WALLONIE BESTÄTIGT.

Im Moment gilt Akela (Name des seit mindestens Juni 2018 in der Wallonie etablierten Wolfs) als der einzige standortstreue Wolf, der sich in der Wallonie angesiedelt hat. Er lebt im Hohen Venn und es scheint, als habe er nun ein Weibchen gefunden.

BALD EIN RUDEL ?

Nach Analyse der Bilder, die von der Kamera eines Jägers aufgenommen wurden, ist die Wahrscheinlichkeit, dass Akela ein Weibchen gefunden hat, recht hoch : Angesichts ihrer auf den Bildern identifizierten Leibesumfänge ist es wahrscheinlich, dass es sich um Akela und ein noch nicht identifiziertes Weibchen handelt.

Das Wolfspaar könnte nun ein Rudel bilden. Die ersten Jungtiere könnten schon im Herbst 2021 auf die Welt kommen.

Zur Erinnerung : Belegt wurde die Niederlassung Akelas im Hohen Venn im Juni 2018. Von den 8 verschiedenen Wölfen, die in der Wallonie gesichtet wurden, hat sich nur Akela hier etabliert. Die anderen 7 waren nur auf der Durchreise.

DER REGIONALE « WOLFSPLAN »

Das Ziel dieses Plans ist es, ein harmonisches Zusammenleben mit dem Wolf in der Wallonie zu gewährleisten, indem die Realitäten unseres Gebietes berücksichtigt werden.

Die natürliche Rückkehr des Wolfes wirft einerseits Fragen im Hinblick auf das Zusammenleben mit Herdenhaltern und Jägern auf, und andererseits auch kulturelle Fragen im Zusammenhang mit der Akzeptanz dieses großen Raubtieres in unseren Regionen, wenn auch ohne Gefahr für den Menschen.



HABEN SIE EINEN WOLF GESEHEN ? INFORMIEREN SIE DAS « NETZWERK WOLF » !

Wenn Sie glauben, einen Wolf beobachtet zu haben, oder wenn Sie irgendwelche Hinweise auf seine Anwesenheit haben (Fotos, Videos, Fußabdrücke, Kot, Haare oder Kadaver von Beutetieren), informieren Sie bitte das « Netzwerk Wolf » :

über die folgende Webseite :
<http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes>

oder unter 081/626.420

Weitere Informationen finden Sie auf der Webseite der Biodiversität :
<http://biodiversite.wallonie.be/fr/der-wolf.html?IDD=5873&IDC=6097#tab2>

Der Wolfsplan schlägt konkrete Lösungen vor :

- Verstärkung des Artenschutzes durch die Gewährleistung maximaler Ruhe in der Umgebung von lokalisierten Wolfshöhlen und durch die verstärkte Überwachung der vom Wolf besetzten Gebiete, insbesondere um das Risiko der Wilderei zu vermeiden ;
 - Verstärkung der Maßnahmen, um den Wolf zu erfassen und zu überwachen, anhand von Fotos und Senderhalsbändern ;
 - Die Erweiterung der Entschädigungsmöglichkeiten für professionelle Herdenhalter und für Halter von Nutz- oder Freizeittieren auf den Wert des getöteten Tieres, falls das Tier mit Sicherheit oder mit wahrscheinlicher Sicherheit dem Wolf zum Opfer gefallen ist.
 - Fachliche Beratung und Unterstützung bei Herdenschutzmaßnahmen : Bereitstellung von temporären Schutzsets (mobile Weidezäune usw.) sowie die Finanzierung von 80% der nachhaltigen Präventionsmaßnahmen
 - Sensibilisierung (Informationsabende, gezieltes Kommunikationsmaterial einschließlich eines Leitfadens für Züchter über Präventionsmethoden).
- Der Wolfsplan wurde parallel zur Gründung des « Netzwerks Wolf » (Mai 2017) entwickelt, welches das Wiedererscheinen des Wolfs so objektiv wie möglich dokumentieren will, indem es Daten über die Art sammelt, sie zentralisiert, auswertet und weitergibt.



Transport en commun : ticket unique pour Bruxelles et alentours

Le 1^{er} février, la SNCB, le TEC, De Lijn et la STIB ont lancé une nouvelle gamme de titres de transport permettant d'accéder à tous les moyens de transports publics dans une zone élargie autour de Bruxelles.

Il est désormais possible de voyager avec un seul titre de transport en train, bus, tram et métro non seulement dans Bruxelles, mais aussi aux alentours. La zone couverte est élargie à un périmètre de 11,5 km autour des 19 communes bruxelloises.

Les anciens tickets JUMP (cartes d'1 voyage, de 10 voyages ou d'un

jour) et abonnements MTB 1 mois ou 1 an s'appellent désormais BRUPASS. Ces titres de transport sont complétés par la gamme BRUPASS XL qui offre les mêmes possibilités dans une zone élargie (soit les 19 communes de Bruxelles et sa périphérie proche).

Pour le TEC, le nombre d'arrêts desservis passe ainsi de 73 à 121, soit 48 nouveaux arrêts. Chaque jour, ce sont près de 600 voyages qui permettent de relier la Wallonie et Bruxelles.

En savoir plus :

www.letec.be



Primes à l'achat de vélos

La crise sanitaire incite de plus en plus de citoyens à opter pour le vélo et plus particulièrement pour celui à assistance électrique qui facilite les déplacements domicile-travail.

C'est pour soutenir cette mobilité douce que la Wallonie a décidé d'octroyer des primes aux particuliers et aux employeurs pour les achats de vélos, effectués entre le 1/7/2020 et le 31/12/2022 et destinés à un usage utilitaire.

Pour les particuliers, elles concernent l'achat d'un vélo utilisé dans les déplacements domicile-travail, classique ou électrique ou d'un kit électrique adaptable par toute personne. Elles s'élèvent à maximum 20 % du prix d'achat avec des plafonds allant de 50 à 400 € selon le type de vélo. Pour les citoyens sans emploi, le montant de la prime est fixé à 40 % du montant de la facture TVA comprise.

Des primes sont également accordées aux employeurs dont l'activité implique des déplacements professionnels. Elles concernent tous les types de vélo et s'élèvent à maximum 20 % du prix d'achat TVA comprise, avec des plafonds allant de 50 à 400 € selon le type de vélo. Toutes les infos sur mobilité.wallonie.be



Plaques commerciales : nouveau et obligation de déclaration

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier en Belgique, la réforme des plaques d'immatriculation commerciales a créé deux nouvelles catégories : les plaques « professionnelle » et « nationale ». Elle a également restreint l'usage des plaques « essai » (plaques « Y » et, anciennement « ZZ »).

Il existe désormais trois catégories de plaques commerciales destinées aux professionnels du secteur automobile :

1. La plaque commerciale « Essai » (« Y ») dont l'usage a été restreint (constructeurs) et l'utilisation limitée à des essais ou des déplacements vers les endroits des essais.

2. La plaque commerciale « marchand » (« Z ») réservée aux négociants qui exercent une activité de commerce (gros ou détail) de véhicules.

3. La plaque commerciale professionnelle « V » réservée aux réparateurs et carrossiers et qui ne pourra être utilisée que dans le cadre de certains déplacements (livraison, présentation au contrôle technique, vérification).

Ces trois catégories de plaques **doivent être déclarées au SPW Fiscalité** grâce au formulaire « Déclaration de la taxe de circulation pour les véhicules dits non-automatisés ».

Suite à la réforme, une nouvelle **plaque a vu le jour, la plaque « nationale » (« UA »)** qui est **liée à un véhicule déterminé**, n'est pas interchangeable et ne peut être délivrée qu'une fois par an et par véhicule. Valable 20 jours calendriers (consécutifs), son usage est limité à la livraison du véhicule, à la présentation en vue d'une homologation ou du contrôle technique. Ces plaques « nationales » ne doivent pas être déclarées au SPW Fiscalité.

Formulaire et informations sur la taxe sur www.wallonie.be.



La pêche en Wallonie a le vent en poupe et... une nouvelle législation

Nappes phréatiques : la recharge hivernale devrait être bonne

À l'heure où ce numéro est bouclé, il est encore un peu tôt pour dresser un bilan définitif concernant la recharge hivernale de nos masses d'eau souterraines.

Néanmoins, grâce aux pluies et neiges abondantes de ces derniers mois, la tendance globale est à la remontée du niveau des nappes phréatiques. Ce qui préfigure une situation plus favorable que lors des deux précédents hivers.

C'est au mois d'avril que le Centre régional de crise et les acteurs de l'eau en Wallonie seront en mesure de fournir un bilan précis de nos ressources en eau pour le printemps et l'été à venir. Une actualité à suivre sur www.wallonie.be



Bon à savoir

Le réseau général de surveillance de l'état quantitatif des nappes phréatiques wallonnes est géré par la direction des Eaux souterraines du SPW Environnement. Ce réseau comporte 260 stations piézométriques dont 233 équipées d'un système de mesure automatique. Celles-ci enregistrent, chaque heure, les niveaux d'eau souterraine. Ces données ainsi que les données des stations non automatisées (mesurées chaque mois à l'aide d'une sonde manuelle) sont consultables sur le site piezo.environnement.wallonie.be.



© SPW DCE

Est-ce l'effet du confinement ? La pêche a le vent en poupe en Wallonie. Alors qu'on recense habituellement 65 000 pêcheurs en Wallonie, ce nombre a dépassé les 80 000 en 2020.

Ce regain d'intérêt pour la discipline a amené le Gouvernement wallon à actualiser et clarifier la législation régionale sur la pêche fluviale, et la gestion piscicole.

À côté du lancement des procédures pour la rédaction des plans de gestion des 15 sous-bassins de Wallonie, quelques modifications ont été apportées à la législation actuelle.

Ainsi, certaines techniques de pêches ont été précisées (par exemple « la bourriche », la « pêche à la traîne »), des modifications ont été apportées au calendrier de pêche (la 4^e période de pêche se terminera le 31 janvier), de nouveaux poissons comme l'Able de Heckel sont interdits de pêche, les modalités des concours ont été modifiées...

Du côté des permis, deux nouveaux permis de pêche voient le jour : les permis « C » (pour la pêche de nuit à la carpe) et le permis L (pour la pêche en barque dans le lac de Plate-Taille).

Plus d'informations :

www.wallonie.be - www.permisdepeche.be

Un « loyer chaud » intégré dans la grille indicative des loyers

La grille indicative des loyers accueille un nouveau module : le **loyer chaud** qui permet de fournir une **estimation des frais énergétiques liés au logement**.

Il permet aux candidats-locataires

de **choisir un bien en toute connaissance de cause**. Car si le loyer d'un bien est un élément naturellement pris en compte, les coûts énergétiques d'un appartement ou d'une maison peuvent avoir

un impact important sur un budget.

L'estimation du « loyer chaud » est effectuée sur base d'une série de critères : systèmes de chauffage principal et de chauffage de l'eau sanitaire, type d'énergie de ces deux

systèmes, présence de panneaux photovoltaïques, mais également sur base du nombre d'occupants ou du taux d'occupation du logement.

Vous pouvez calculer gratuitement

votre loyer chaud directement sur le site **www.loyerswallonie.be**. Le montant des frais énergétiques est indiqué séparément du loyer indicatif.



Wallonie en fleurs : les lauréats 2020

Chapeauté par l'asbl Adalia, le concours et label Wallonie en Fleurs encourage depuis 2017 les communes et associations locales (comités de quartier ou de village par exemple) à s'investir dans l'embellissement de l'espace public, des façades ou du quartier et ce de manière durable, réfléchi, paysagère et attrayante.

L'attribution du label (1, 2 ou 3 fleurs) s'effectue sur base d'une série de critères

tels que l'origine des plantes (fournisseur local), la diversité botanique et pertinence du choix des variétés, l'entretien, l'économie de l'eau, l'implication en faveur de la biodiversité...

Pour chacune des catégories, les lauréats 2020 sont :

— 3 fleurs : Ath, Jodoigne, Lasne, Nivelles, Ottignies-LLN, Laneuville-au-Bois (Tenneville), Le Vinal asbl (La Roche)

— 2 fleurs : Cerfontaine, Comines-Warneton, Frameries, Ittre, Le Roeulx, Libramont Perwez, Rumes, Visé Namur, Les Veschaux (Wellin)

— 1 fleur : Bastogne, Braine-le-Comte, Crisnée, La Roche-en-Ardenne, Neupré, Waremme, Rosée s'embellit (Florennes)

En savoir plus sur le concours et le label :

www.wallonieenfleurs.be



Quels reptiles pouvez-vous détenir ?

En créant une liste dite « positive » (seuls les animaux qui s'y retrouvent peuvent être détenus), l'arrêté adopté par la Wallonie et entré en vigueur en février, encadre la détention des reptiles. Il limite la vente de certaines espèces et impose, dans certains cas, des normes de détention.

Si accueillir un animal constitue toujours une responsabilité, elle est encore accrue lorsqu'il s'agit de NACs, ces nouveaux animaux de compagnie, dotés de

besoins bien spécifiques et ne pouvant parfois pas être accueillis par des néophytes.

Sur quelques 11 000 espèces de reptiles connues, 257 ont été retenues sur base de différents critères : espèces faciles à détenir, nécessitant un logement simple à réaliser, dont la nourriture se procure facilement, d'une taille maniable et peu vulnérables... Par ailleurs, aucune espèce venimeuse n'a été retenue.

Certaines espèces de serpents, de lézards

(varans, gekkos) ou encore de tortues reprises dans la liste peuvent donc être détenues sans conditions. La détention d'autres animaux, comme certains iguanes ou tortues est conditionnée au respect de normes d'hébergement attesté par un vétérinaire. Selon leur taille, la détention de certains serpents pourra nécessiter une déclaration environnementale ou un permis d'environnement.

Plus d'infos :

www.wallonie.be



Bon à savoir :

Une liste positive des mammifères est déjà disponible sur le site : bienetreanimal.wallonie.be



Revalorisation de l'Aquascope de Virelles

ON NE PRÉSENTE PLUS LA RÉSERVE NATURELLE DE L'ÉTANG DE VIRELLES, UN SITE MAJEUR POUR LA NIDIFICATION, LA MIGRATION ET L'HIVERNAGE DES OISEAUX LIÉS AUX MILIEUX HUMIDES !

Dans le cadre de « Get up Wallonia ! », une aide régionale de 1,5 million € va permettre de le redynamiser pour en faire un véritable pôle d'écotourisme pouvant accueillir, à terme, plus de 60 000 touristes par an. Ce soutien permettra notamment la restauration de la roselière en vue d'augmenter les habitats de la faune et la flore qu'elle abrite.

Une partie du projet visera aussi à reloger le CREAVES de Virelles, qui accueille jusqu'à 750 animaux sauvages par an, pour favoriser un meilleur accueil du public et développer des animations pédagogiques. Une nouvelle zone de restauration et des logements insolites seront également créés.

www.aquascope.be

© WBT - Brunon D'Alimonte



La mer commence en Wallonie !

Les eaux usées domestiques sont un enjeu majeur pour la qualité de notre eau. La Wallonie et ses partenaires investissent massivement pour mettre en place des réseaux d'égouttage et des stations d'épuration performants. Néanmoins, les déchets et substances nocives, encore trop souvent jetés en rue, finissent dans les avaloirs, poursuivent leur chemin en rivière ou vers les stations d'épuration et perturbent le fonctionnement du réseau.

C'est tout l'enjeu de la campagne de sensibilisation « Ici commence la mer » Depuis 2020, la SPGE, les 7 organismes d'assainissement agréés et les 14 contrats de rivière sensibilisent les citoyens aux bons gestes à adopter en matière d'eau. L'installation de plaques émaillées aux abords des avaloirs, l'envoi de mallettes pédagogiques dans les écoles et bien d'autres actions encore à venir rappellent au citoyen de ne rien jeter dans les cours d'eau pour ne pas alimenter le « continent de plastique » qui pollue les mers.

www.spge.be

« Yes we plant » le long des routes et voies d'eau

Les abords de nos infrastructures sont une part importante du maillage écologique régional. Afin de promouvoir une gestion durable du paysage, le SPW a lancé une trentaine de marchés publics, pour près de 1,5 million €, auprès d'entreprises spécialisées en plantations dans l'espace public. Son objectif : planter des arbres et arbustes le long des voies d'eau, des routes et des autoroutes, ainsi que sur certaines aires

autoroutières, tout en respectant le principe du bon arbre au bon endroit.

Ce premier pas représente plus de 32 km de plantations et quelque 20 000 arbres et arbustes. Ces actions seront répétées tout au long de la législature.

Cette démarche s'inscrit dans le challenge « Yes we plant ».

yesweplant.wallonie.be



Randonner de gare en gare

Que diriez-vous d'une rando « zéro carbone » sur les sentiers GR ou GRP (GR de Pays) des cinq provinces wallonnes au départ et à l'arrivée de 40 gares wallonnes ?

C'est ce que vous propose le nouveau topo-guide de l'asbl Les Sentiers de grande randonnée. 20 nouveaux itinéraires 100 % verts ont été sélectionnés, soit en moyenne, une bonne vingtaine de kilomètres à parcourir à votre rythme.

Ils vous emmèneront à la découverte du patrimoine de la Wallonie, de la richesse de ses paysages, de sa faune et de sa flore, de son histoire, de son architecture, de son terroir et de ses habitants.

Chaque parcours proposé contient une carte (découpée

en plusieurs petits secteurs) avec la trace de l'itinéraire ainsi que son descriptif.

Le topo-guide « 20 randonnées en ligne de gare en gare dans les 5 provinces wallonnes » peut être commandé en ligne via le site grsentiers.org au prix de 16 € (+ 4 € pour les frais de port). Il est également disponible dans un certain nombre de librairies et de magasins de sport.



La Wallonie s'engage dans l'économie circulaire

Construction, plastique, métallurgie, eau, textile et alimentation, autant de secteurs ciblés par la stratégie Circular Wallonia adoptée en février ! Une stratégie ambitieuse qui, au travers de 60 mesures concrètes, veut favoriser une production durable des biens et services et une diminution du gaspillage des ressources. Toute la stratégie sur :

developpementdurable.wallonie.be



Ensemble, compostons nos déchets organiques

Le compostage collectif offre de nombreux avantages : il favorise le lien social, réduit les déplacements vers les centres de valorisation et fournit un amendement gratuit pour les plantes d'appartement, les balconnières ou les potagers collectifs.

Ce nouveau guide des bonnes pratiques du compostage collectif s'adresse aux citoyens, ménages ou groupe de citoyens ne possédant pas de jardin et souhaitant mettre en place un site de compostage collectif dans leur quartier et/ou devant leur immeuble. Choix du lieu, gestion collective, construction de bacs à compost ou liste des déchets acceptés, il regorge d'informations pratiques pour vous aider à gérer durablement et collectivement vos biodéchets. Il sera téléchargeable dès avril sur

ediwall.wallonie.be



Soutien à 46 projets de relocalisation alimentaire

Plus que jamais, la crise sanitaire a mis en lumière la demande des consommateurs en produits alimentaires locaux, de qualité et diversifiés.

C'est pour y répondre qu'un appel à projets de relocalisation alimentaire a été lancé par la Wallonie. Sur les 145 offres déposées par des entreprises, des collectivités ou des associations, 46 projets ont été retenus. Qu'il s'agisse de filières céréalières ou de légumes bio, de soutien à

une ceinture alimentaire, de circuits-courts ou de production d'huile de tournesol, ils ont été sélectionnés pour leur caractère varié et innovant.

Grâce à un budget total de plus de 11 millions €, ils bénéficieront d'un financement annuel de maximum 100 000 € par projet et par an durant 3 ans.

www.mangerdemain.be



SPAQUE,

*au service de l'environnement,
de l'économie et de la gestion
du territoire de la Wallonie*

✂ VÉRONIQUE BINET & EVELYNE DUBUISSON

En assainissant friches industrielles polluées et décharges, en développant des projets dans le domaine des énergies renouvelables, en participant à des projets de reconversion de sites réhabilités, la **SPAQUE**, Société publique d'aide à la qualité de l'environnement, est devenue un opérateur de référence pour son expertise en matière de sols pollués, ou potentiellement pollués, et en tant qu'accompagnateur de projets. Cette année, elle fête ses 30 ans ! L'occasion de faire le point sur son évolution et ses plus belles réalisations.



L'assainissement du site Cour aux marchandises SNCB de Bressoux, à Liège, permettra la construction de la nouvelle Foire internationale de Liège et du centre de maintenance du futur tram liégeois.



La SPAQUE, une société en constante évolution

Elle a contribué à l'activité de nombreuses entreprises qui ont travaillé sur les friches industrielles et les décharges qu'elle réhabilite. Elle se positionne actuellement en tant qu'acteur-clé du développement économique et durable de la Wallonie.

LA GESTION ET LA RECONVERSION DU FONCIER DÉGRADÉ EN PRATIQUE

La gestion d'un projet d'assainissement comprend l'accompagnement du marché public et le suivi de son exécution, la déconstruction sélective des bâtiments, l'excavation des sols pollués, la sécurisation géotechnique, le traitement des terres polluées sur site et/ou en centre de traitement agréé, le traitement des eaux souterraines et l'élaboration d'un projet de redéploiement urbain, d'un quartier ou d'un site, en tenant compte des contraintes environnementales.

Dans un premier temps, la SPAQUE retrace l'histoire d'un site industriel et détermine ses sources potentielles de pollution. Vient ensuite le travail d'investigation des sols permettant de déterminer la présence, ou non, de polluants, leur localisation et les volumes des terres et eaux à traiter le cas échéant. Enfin, des études de faisabilité technique, urbanistique et économique définissent les meilleures techniques disponibles pour assainir le sol pollué en fonction de son aménagement futur.

Les sites réhabilités ou à réhabiliter, qu'il s'agisse de friches industrielles ou de décharges, peuvent, ou doivent, faire l'objet d'opération de maintenance ou de post-gestion. Ces opérations visent, pour l'essentiel, l'entretien de l'ensemble des infrastructures existantes (bâtiments, stations de traitement des eaux, gaz et sols, panneaux photovoltaïques...).

AU COURS DE SES 30 ANNÉES D'EXISTENCE,

LA SPAQUE EST DEVENUE UN ACTEUR IMPORTANT DU MONDE ÉCONOMIQUE WALLON.



Partenaire de projets de recherche européens

La SPAQUE participe au développement de l'économie circulaire en s'investissant dans les projets de recherche européens via le projet RAWFILL qui concerne la recherche sur le « landfill mining » ou revalorisation des décharges par la récupération des matières et matériaux enfouis, le projet NWE-REGENERATIS qui concerne la récupération des matériaux et métaux sur les anciens sites sidérurgiques et le projet WALLPHY qui expérimente la phytostabilisation (une technique de traitement des sols pollués par l'utilisation de plantes) en Wallonie.

Une équipe pluridisciplinaire

La SPAQUE, c'est une équipe aux compétences multiples comprenant des ingénieurs, géologues, chimistes, biologistes, pédologues, géomaticiens, juristes... La société exporte aussi son savoir-faire en épaulant des entreprises wallonnes chargées de mener des travaux de réhabilitation à l'étranger.



SPAQUE
Avenue Maurice Destena, 13
4000 Liège
Tél : 04 220 94 11

www.spaque.be



DE NOUVELLES MISSIONS

La SPAQUE dispose désormais d'un catalogue de services alimenté par son expérience dans la gestion des sols et des eaux pollués. Ces services concernent la facilitation et l'accompagnement de projets de revalorisation de sites, la gestion du foncier pollué, la recherche, le développement et l'innovation, le développement d'outils informatiques, l'expertise spécifique et modulaire en matière d'assainissement des sols, les énergies renouvelables et une centrale d'achats.





3 questions à Hervé Briet,

Directeur de la Stratégie Opérationnelle

NOUS SOMMES FIERS D'AVOIR RENDU À L'ÉCONOMIE PLUS DE 1000 HA DE TERRES DÉPOLLUÉES DEPUIS 2000.

EN QUOI LA SPAQUE EST-ELLE DEVENUE UN VÉRITABLE ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN WALLONIE ?

HB - L'essence même de son métier, l'assainissement des sols pollués, fait de la SPAQUE un acteur incontournable du développement durable et de l'économie circulaire depuis 30 ans. Nous assurons ce rôle dans la gestion quotidienne des chantiers de dépollution, qu'il s'agisse de recycler les terres polluées et les matériaux issus de la déconstruction, de protéger la faune et la flore locales ou d'utiliser la voie d'eau pour transporter les terres excavées. Sans oublier nos investissements dans le domaine des énergies vertes : le photovoltaïque, la cogénération et bientôt l'éolien.

COMMENT VOYEZ-VOUS L'ÉVOLUTION DU RÔLE DE LA SPAQUE DANS LES 10 PROCHAINES ANNÉES ?

HB - C'est une SPAQUE nouvelle que nous sommes en train de créer en offrant aujourd'hui ses compétences à toute entité, publique ou privée, confrontée à un problème de foncier dégradé.

Nous avons créé une « centrale d'achats » qui propose à ses adhérents (communes, intercommunales, ports autonomes, etc.) l'accès à des prestataires en matière de gestion des sols pollués, sélectionnés sur base de marchés publics. Nous n'avons plus pour seul objectif d'assainir un site de A à Z mais bien de proposer séparément chacune des étapes qui forment ce processus en fonction des besoins de nos partenaires.

QUELS SONT, AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES, LES DEUX OU TROIS PROJETS LES PLUS REMARQUABLES MENÉS PAR LA SPAQUE ?

HB - En matière d'assainissement de friches industrielles, nous sommes fiers d'avoir rendu à l'économie plus de 1000 ha de terres dépolluées depuis 2000. Aujourd'hui, nous participons ou avons participé à quelques grands projets : le Val Saint-Lambert, le tram de Liège, la dépollution de la plus grande cokerie de Belgique à Tertre, Charleroi Porte Ouest, le MICX de Mons, le nouveau centre urbain de La Louvière, etc. Sans oublier la réhabilitation d'anciennes décharges notamment celle de Mellery, et leur surveillance. Nous avons aussi développé trois centrales photovoltaïques sur des sites réhabilités, une 4^e sera bientôt implantée sur le site Carcoke à Tertre.



1 051
ha réhabilités depuis 2000

3 392
MWh d'énergie verte
produite en 2020

59
sites réhabilités

9
décharges en post-gestion



Six sites réhabilités par la SPAQUE !

Les Aciéries Allard à Charleroi

Installées sur le site dès 1905, les Aciéries Allard, spécialisées dans la production de pièces métalliques, ont fermé en 1979, laissant un site presque à l'abandon. Entre 2010 et 2017, 27 ha ont été assainis pour y accueillir des activités économiques, des commerces et des logements.

Une zone de confinement de 8 ha a été créée au sud-ouest du site afin de stocker les terres faiblement polluées. La SPAQUE y a installé, en 2020, sa 3^e centrale photovoltaïque.

Adresse :

rue des Carrières, rue de Zone, rue Allard à 6032 Mont-sur-Marchienne

Superficie totale :

266 000 m²

Financement :

Plan Marshall



Avec 4 450 panneaux, la puissance globale de la centrale atteint 2 000 kWc et permet une production annuelle correspondant à la consommation moyenne de 600 ménages wallons.

C'est la plus puissante des centrales construites par la SPAQUE, celle du site SAFEA à La Louvière atteignant 1 000 kWc et celle du site NAM, à Morlanwelz, 750 kWc.

La particularité de ces centrales réside dans leur installation sur les zones de confinement d'anciens sites industriels, qui ne peuvent dès lors accueillir aucune construction.

Tubize Plastics à Tubize

C'est à la fin du XIX^e siècle qu'une entreprise spécialisée dans la fabrication de fibres artificielles s'installe en bord de Senne. En 1920, la société « Tubize Plastics »,

reprend les installations et se consacre principalement à la fabrication de fibres textiles synthétiques. Après l'arrêt des activités industrielles en 1978, diverses PME s'installent sur le site.

Entamés en 2008, les travaux de réhabilitation mènent à la déconstruction de l'ensemble des bâtiments subsistant et à l'excavation des différentes zones de pollution.

Dès 2010, le promoteur Equilis a entrepris la construction sur le site du complexe de logements « Tubize Côté Senne » qui regroupe 6 000 m² de surfaces commerciales, 168 appartements et des parkings. Des voiries ont également été construites et une microbrasserie développée sur la partie nord du site, de l'autre côté de la Senne. Une deuxième phase de développement a permis la construction de 2 280 m² de commerces et de 68 appartements.



Adresse :

rue de Nivelles à 1480 Tubize

Superficie totale :

31 800 m²

Financement :

Plan Marshall



AMS Nord à Charleroi

C'est à partir de 1834 que la société « Aciéries et Minières de la Sambre Nord » développe des activités de hauts-fourneaux et de fours à coke. En 1970, l'usine ferme et le site devient la propriété du Port

autonome de Charleroi qui démantèle les structures hors sol. Depuis 1984, une partie du site accueille une zone de stockage de scories, un bassin de virement et une station de démergement auxquels s'ajoutera, en 2006, un centre de traitement

des scories des hauts-fourneaux.

Entre 2008 et 2010, l'intervention de la SPAQUE a débuté par la déconstruction de l'ancienne cokerie et l'évacuation d'andains de matériaux pollués.

La réhabilitation du site s'intégrant ensuite dans le projet FEDER « Charleroi Porte Ouest », visant à construire une voirie et un pont enjambant la Sambre, la SPAQUE a, dès 2019, excavé et évacué des terres contaminées de la future voirie du site vers des centres de traitement. Elle a aussi sécurisé les futurs ouvrages routiers et dépollué une tache de pollution profonde en bord de Sambre.

Une nouvelle étape de travaux d'assainissement est prévue pour 2021 sur les zones du site qui accueilleront le futur stade de football du Sporting de Charleroi.



Adresse :

rue de Mons, rue Gué Gobeau à 6031 Monceau-sur-Sambre

Superficie totale :

146.040 m²

Financement :

Plan Marshall, Fonds européens FEDER

Usine Cockerill de Seraing Projet Gastronomica

Le site concerné par le projet Gastronomica correspond à une partie des activités de construction mécanique du site originel de sidérurgie. Débutées en 1817, ces activités sidérurgiques s'arrêtent en 2000 après avoir subi de nombreuses transformations.

Le projet de centre commercial « Gastronomica » qui devrait voir le jour en 2023, développé par Eriges, la régie communale de Seraing, est orienté vers l'alimentation spécialisée et le bio. Il comportera également des bureaux, des parkings et une zone pour l'organisation d'évènements. Avec un

Adresse :

rue Cockerill à 4100 Liège

Superficie totale :

30 500 m²

Financement :

Fonds européens FEDER et Plan Marshall



objectif de réduction de son impact environnemental et de ses consommations énergétiques, son développement assure aussi un lien entre passé et présent en prenant partiellement place dans les anciennes halles construites par John Cockerill.

C'est dès 2016 que le site fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation poursuivis par la SPAQUE : déconstruction d'une partie des bâtiments, évacuation de 10 500 t de gravats vers des centres de recyclage et de valorisation, excavation et évacuation de plus de

18 000 t de terres polluées. Par ailleurs, entre 2012 et 2013, une autre partie du site « Usine Cockerill » a fait l'objet de travaux pour accueillir le parking de la nouvelle Cité administrative de Seraing.



Ateliers SNCB de Mons

Adresse :

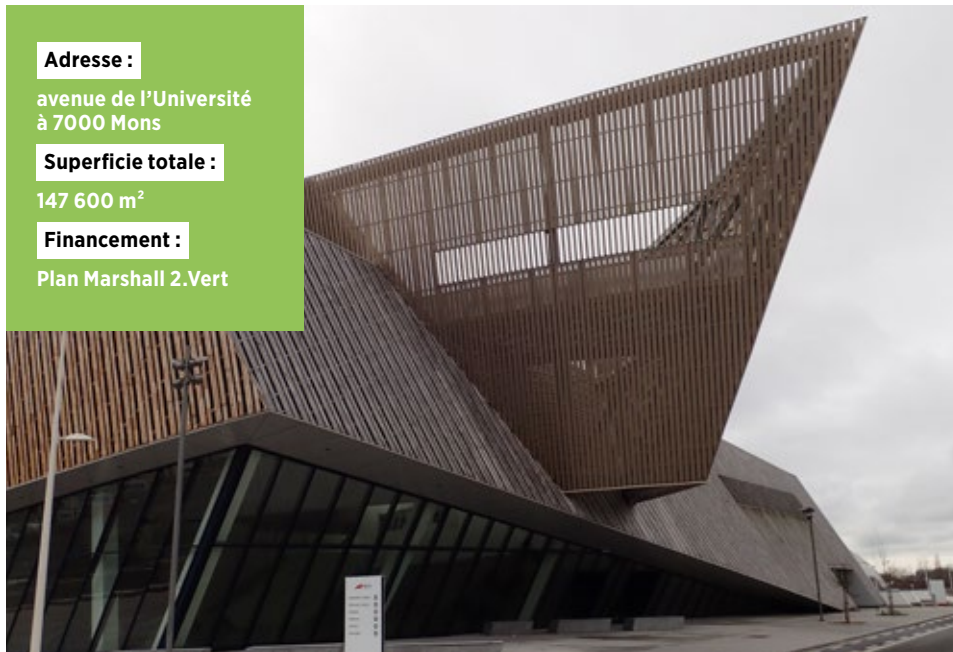
avenue de l'Université
à 7000 Mons

Superficie totale :

147 600 m²

Financement :

Plan Marshall 2.Vert



Ce site a accueilli des activités d'entretien et de réparation de matériel ferroviaire de la SNCB. Les premières constructions d'ateliers pour locomotives datent de 1870. L'ensemble des installations a été démoli en 1980.

Les travaux d'assainissement, de réhabilitation et de dépollution des sols sur le site ont permis la construction du MICX (le « Mons International Congress Xperience »), d'un hôtel ainsi que d'un parking. La Société wallonne du logement (SWL) y développe également de l'habitat.

Les Cristalleries du Val Saint Lambert à Seraing

Les célèbres activités de verrerie et de cristallerie du Val Saint Lambert ont connu une phase industrielle, de leur origine en 1826 à 1974, où elles ont pris un caractère plus artisanal. Tout au long de leur histoire, les infrastructures de la cristallerie ont connu de nombreuses modifications pour s'adapter aux changements technologiques.

Entre 2016 et 2018, l'intervention de la SPAQUE a porté sur la déconstruction des anciens bâtiments et l'assainissement des sols de la partie sud du site. Elle s'est poursuivie, en 2019 et 2020, par la rénovation des

bâtiments industriels du XIX^e siècle qui, à terme, pourront, accueillir divers commerces atypiques sur près de 7 000 m².

La réhabilitation du site s'inscrit dans le projet « Free Time Park » qui prévoit 19 000 m² de loisirs intérieurs et extérieurs, 30 000 m² de

commerces, 450 logements, 22 000 m² d'espaces de bureaux, un centre de congrès et de séminaires et un hôtel, sans oublier les nouveaux ateliers de production des cristalleries. Avec une alimentation électrique via une centrale de cogénération intelligente, mise en place

par la société John Cockerill Energy, ce projet s'inscrit résolument dans une dimension de développement durable.

Il a obtenu, l'Award du Meilleur shopping center du futur lors du MAPIC de Cannes.



Adresse :

rue du Val Saint-Lambert
à 4100 Liège

Superficie totale :

257 900 m²

Financement :

Plan Marshall 2.Vert



Pour
notre santé



CertIBEau

LA certification
«EAU»
de votre
bâtiment

Pour
l'Environnement

*Vous faites construire une
nouvelle habitation,
un **nouveau magasin** ou un
nouveau bâtiment pour votre entreprise ?*

Vous êtes concernés par **CertIBEau**, LA certification en matière d'eau potable et d'eaux usées de votre bâtiment.
A partir du 1 juin 2021, cette certification devient **obligatoire pour les nouvelles constructions** et sur base volontaire pour les bâtiments existants.
Elle prévoit une vérification de l'application du code de l'eau.
Rien de plus, rien de moins.
Pas de nouvelles normes.

Pourquoi une certification?

L'eau est bien précieuse et nous devons la protéger, pour les générations futures.
Les **informations** sur la bonne réalisation de ses installations en eau et les moyens de les entretenir correctement sont les clés pour garantir votre **santé** et l'**environnement**.

 **ENVIRONNEMENT**
INFORMATIONS
SANTÉ **CERTIBEAU**
Tout savoir sur

N° vert 0800/11.250
info.certibEAU@spge.be
www.certibEAU.be



Le projet J.O.B. Vert de l'asbl La Bourrache

PROPOSER À DES JEUNES NEET* DE SE FORMER AUX MÉTIERS DU MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE ET DE L'ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS, C'EST L'OBJECTIF DU PROJET J.O.B. VERT, PORTÉ PAR L'ASBL LA BOURRACHE. SON OBJECTIF : ENCADRER UN PUBLIC ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI ET LE PRÉPARER À ENTAMER UNE FORMATION QUALIFIANTE OU À POSTULER DANS UNE FILIÈRE PORTEUSE.

✓ VÉRONIQUE BINET



Entre 2016 et 2020, le projet "Parcours J.O.B Vert" a bénéficié d'un soutien du Fonds social européen de 183.652 € et a concerné 60 stagiaires. En 2021, les actions de l'asbl continueront à être soutenues par la Wallonie.

Être dans la nature, cultiver des légumes, rencontrer d'autres stagiaires ou apprendre un vrai métier dans une ambiance bienveillante sont autant de points motivant ces jeunes de 18 à 24 ans, engagés dans ce programme de formation intensive, donné 5 jours par semaine durant 4 mois.

C'est sur le terrain de maraîchage bio de l'asbl ou chez des particuliers que les stagiaires sont directement immergés dans le jardinage écologique. Au fil des saisons, ils apprivoisent les étapes de la plantation et de l'entretien des jardins d'ornement et des potagers et reçoivent les bases théoriques qui les accompagnent. Les stages pratiques, effectués dans les entreprises du secteur, offrent un lien très concret avec le monde du travail.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Un suivi très individualisé permet à chaque stagiaire de construire son projet professionnel et d'évaluer régulièrement l'acquisition des compétences techniques et sociales nécessaires pour atteindre ses objectifs.

Françoise Vandalem, coordinatrice du projet, souligne : *Si ce programme présente l'avantage d'allier une pratique professionnelle à un accompagnement soutenu, il se démarque également des autres projets destinés aux NEET en leur permettant de côtoyer d'autres stagiaires du centre, plus avancés dans leur réflexion professionnelle. Ces contacts, sources d'émulation et d'inspiration, contribuent à motiver ces jeunes en décrochage à se sentir aptes à reprendre une formation, voire à chercher directement un emploi.*



Saviez-vous que :

* « NEET » est l'acronyme de « Not in Education, Employment or Training ». Il désigne les jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont ni à l'école, ni en formation, ni en emploi. En Wallonie, en 2019, 14,5 % des 18-24 ans étaient dans cette situation. (Source : IWEPS)



Asbl La Bourrache
www.labourrache.org
 Retrouvez le projet JOB Vert et bien d'autres en vidéo sur www.enmieux.be



WALLORENO.BE

SPW | Editions



DES OUTILS AU SERVICE DES HABITANTS

Un bâtiment label A est très performant et ne consomme que peu d'énergie. Pour beaucoup de logements existants, obtenir un tel niveau implique des travaux importants. Mais ceux-ci permettent une diminution de la consommation d'énergie de l'ordre de 75 % !

Vous êtes intéressé de rendre dès à présent votre logement le moins énergivore possible ? Du certificat PEB à la demande de primes, WALLORENO s'accompagne d'une série de conseils pour vous mettre sur la bonne voie !

- Rendez-vous dans l'un des 16 Guichets Énergie Wallonie mis à votre disposition par le Service public de Wallonie. Leurs avis sont entièrement gratuits et indépendants de toute marque ou entreprise.
- La brochure WALLORENO vous aide à planifier votre rénovation.
- ...et les fiches thématiques du guide pratique Rénover pour consommer moins d'énergie, fraîchement actualisé et complété de 6 nouvelles fiches vous accompagnent dans votre projet.
- Grâce à l'application Quickscan, vous avez la possibilité d'évaluer, en ligne et en quelques clics, la performance énergétique de votre bâtiment. Vous recevrez des recommandations sur les travaux à réaliser pour atteindre le label A.
- L'audit logement vous permet d'envisager une trajectoire de rénovation personnalisée et budgétisée.

Mises au point pour le particulier en utilisant un langage clair et précis, toutes ces ressources déployées par la Wallonie abordent les bases pratiques et les pistes essentielles pour vous donner tous les repères qu'il faut avant de vous lancer.

Car on ne le répètera jamais assez : l'énergie la moins chère est celle que vous ne consommez pas !

www.walloreno.be

WALLORENO : en route vers le Label A

75 % DES LOGEMENTS WALLONS ONT ÉTÉ CONSTRUITS AVANT 1985 ET PRÉSENTENT DE FAIBLES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES. LA WALLONIE A DONC MIS EN PLACE SA STRATÉGIE DE RÉNOVATION WALLORENO AVEC L'AMBITION D'ATTEINDRE, EN MOYENNE D'ICI 2050, LE LABEL « PEB A DÉCARBONÉ » POUR L'ENSEMBLE DU PARC IMMOBILIER.

La neutralité carbone à l'horizon 2050 est l'un des grands objectifs fixé par l'Union européenne et chaque État membre doit y contribuer.

Pour y parvenir, le Gouvernement wallon a mis à jour la **stratégie régionale de rénovation énergétique à long terme du bâtiment**. Elle vise à mobiliser les investissements dans la rénovation des bâtiments publics et privés, qu'ils soient résidentiels ou à usage tertiaire.

Le but est de constituer pour les 30 années à venir un parc immobilier à haute efficacité énergétique et décarboné en assurant aux occupants des espaces sains, confortables et au service des activités qu'ils y mènent. Les enjeux sont aussi liés à l'emploi, à la

santé, à la pauvreté, à la compétitivité des entreprises et à la protection de l'environnement.

LOGEMENT : UN OBJECTIF AMBITIEUX

Les bâtiments résidentiels, à eux seuls, représentent plus de 28 % des consommations d'énergie et 17 % des émissions de gaz à effet de serre de la région !

Face à ce parc de logements qui se fait de plus en plus vieux et énergivore, la Wallonie a décidé d'agir au travers du programme WALLORENO. Celui-ci comprend un large panel d'actions et de mesures qui visent à accélérer le nombre de rénovations. Le but final est de tendre en moyenne vers le label « PEB A décarboné » pour l'ensemble des habitations en 2050.



En selle pour découvrir la Wallonie autrement !

La **route UNESCO à vélo**, c'est un itinéraire de 500 km qui va de Tournai à Blegny-Mine. Soit 11 étapes à la découverte du patrimoine wallon grâce au RAVeL et aux points-nœuds.

Pour chaque étape, Wallonie Belgique Tourisme a concocté un **carnet de voyage** composé d'une carte détaillée de l'itinéraire, d'une présentation

des sites UNESCO à découvrir sur le parcours ainsi qu'une sélection d'attractions et des suggestions d'hébergements labellisés « Bienvenue Vélo » ou « Bed+Bike ».

Les carnets d'étape sont téléchargeables gratuitement sur :

visitwallonia.be/routeunesco



©WBT Bruno D'Alimonte



© Philippe Pireaux

Le Pavillon : nouvel espace dédié à la culture numérique

Un tout nouveau lieu dédié aux cultures numériques a ouvert ses portes le 13 mars sur l'esplanade de la Citadelle à Namur : le Pavillon.

Il s'agit de l'ancien pavillon belge de l'Exposition universelle de Milan acquis par la Ville et dont la gestion et l'animation sont désormais confiées à KIKK, l'association de promotion des cultures numériques et créatives.

Le Pavillon a pour ambition de devenir un lieu permanent d'échanges dédié à ces domaines d'activités. Les visiteurs peuvent y découvrir plusieurs espaces :

- Un lieu d'exposition qui questionne le présent et l'impact des évolutions technologiques ;
- Le Playground, espace ludique et interactif consacré à l'exploration des dernières innovations numériques à travers le jeu et l'expérimentation ;
- Le Lab, vitrine du savoir-faire wallon en la matière.

Le Pavillon est en phase de test durant trois mois jusqu'au 13 juin.

www.le-pavillon.be

Behind the Museum : l'expérience virtuelle immersive des musées wallons

Percer les secrets des musées à partir de votre ordinateur ou de votre smartphone, c'est ce que vous propose la plateforme internet gratuite **Behind the Museum**.

Créée à l'initiative de l'association Musées et Sociétés en Wallonie (MSW) avec l'appui de l'asbl Epicentro, Behind the Museum

valorise l'inconnu des musées wallons ainsi qu'une partie de leurs collections patrimoniales.

Grâce aux contenus qui y sont proposés (parcours en 3D, vidéos inédites, photos...), il est possible d'aller au-delà de ce qui est proposé lors de la visite physique. On peut ainsi partir à la

découverte d'espaces interdits au public (réserves, ateliers de restauration, etc.) ou d'expositions temporaires internationales.

14 musées sont déjà présents : le Musée des Beaux-arts de Tournai, le Musée du Folklore et des Imaginaires (Tournai), la Maison de la Marionnette

(Tournai), TAMAT, le Musée de la tapisserie et des arts textiles (Tournai), la Brasserie à vapeur (Pipaix), le Musée du Carnaval et du Masque (Binche), l'Aquarium de Liège, le Musée de la Fraîse (Wépion), le Musée royal de Mariemont, l'Abbaye d'Orval, la Maison du patrimoine médiéval mosan (Bouvignes),

l'Artothèque (Mons), SILEX'S-Minières néolithiques de Spiennes et le Musée de la Poterie à Raeren.

Un catalogue qui est appelé à s'enrichir dans un futur proche

behindthemuseum.be



VALÉRIE DEGIVES

Ronald Van Spaendonck, virtuose de la clarinette

NÉ À NAMUR ET HABITANT DANS LE BRABANT WALLON, RONALD VAN SPAENDONCK EST CONSIDÉRÉ COMME L'UN DES MEILLEURS CLARINETTISTES DE SA GÉNÉRATION.

Son talent, il l'exerce sous de multiples facettes. Professeur à Bruxelles, Paris et en Chine à Guangzhou, il est également directeur artistique du Festival musical de Lasne et fondateur de l'ensemble Kheops. Sa maîtrise de l'instrument l'a amené à jouer dans les plus grandes salles mondiales avec, entre autres, l'Orchestre Royal de chambre de Wallonie. Sa carrière compte aussi un nombre impressionnant d'enregistrements salués unanimement par la presse spécialisée. Rencontre avec un musicien surdoué.

VLW - VOUS QUI VOYAGEZ BEAUCOUP, COMMENT LES WALLONS SONT-ILS VUS À L'ÉTRANGER ?

Ronald Van Spaendonck (RV) - À l'étranger, il est rare que l'on m'aborde directement en tant que Wallon. On me considère plutôt comme un citoyen du monde. Néanmoins, il n'est pas rare que lors d'échanges plus approfondis je puisse discuter de mes origines wallonnes avec mes interlocuteurs.

VLW - ET EN CHINE ?

RV - En Chine, ils connaissent tous Paris, mais pas trop la Wallonie. Et s'ils connaissent la Belgique, c'est grâce au football ! Ce sont nos meilleurs ambassadeurs là-bas (rires).

VLW - QUEL EFFET VOUS FAIT LA NOTORIÉTÉ ? LE FAIT D'ARRIVER EN CHINE ET D'ÊTRE ATTENDU ?

RV - Ça me touche, c'est gratifiant mais cela a parfois son revers. Quand 200 personnes font la file pour un autographe ou un selfie après un concert, il est compliqué de satisfaire tout le monde. Alors j'essaie de rester sympa, et je m'efforce de ne pas me prendre la tête avec ça.

Dernièrement j'ai reçu un témoignage touchant d'une jeune fille de 16 ans habitant le nord de la France à qui j'avais donné mon pavillon (extrémité de la clarinette) à la fin d'un concert lorsqu'elle avait 8 ans. Elle m'a écrit pour me dire que, grâce à ce geste, elle avait décidé d'apprendre la clarinette et qu'aujourd'hui elle comptait en faire sa profession. J'ai en quelque sorte modifié sa trajectoire de vie, je m'en sens responsable et je lui ai promis de l'écouter lorsque le virus aura terminé sa carrière internationale (Rires).



VLW - VOUS FAITES DES CONCERTS MAIS VOUS DONNEZ AUSSI DES COURS. TRANSMETTRE, CELA VOUS REND HEUREUX ?

RV - La transmission est importante voire essentielle à mes yeux. Mais il n'y a pas que ça, il faut avancer au cas par cas selon le profil de l'étudiant. Je dois me mettre à sa place afin d'analyser ses besoins et puis essayer de résoudre ses problèmes techniques ou musicaux en lui donnant une méthode appropriée. La transmission n'est dès lors plus à sens unique puisque grâce à cette façon d'interagir avec l'étudiant j'apprends également. C'est vraiment passionnant ! Cela permet d'éviter une routine qui serait dommageable pour tout artiste musicien. Je découvre encore de nouveaux répertoires et je pense qu'on n'a jamais fini, c'est le charme du métier, il faut rester curieux et au taquet ! J'ai beaucoup de chance car mon métier est mon hobby.

VLW - ÊTRE MUSICIEN ET DONNER COURS EN TEMPS DE COVID -19, C'EST COMPLIQUÉ ?

RV - C'est difficile de se projeter, pour l'instant. (NDLR : l'interview a été réalisée en janvier). On donne cours en présentiel. C'est mieux par rapport au 1^{er} confinement où on voyait les élèves par internet. Musicalement, c'était compliqué de travailler la qualité du son ou du phrasé.

Les pronostics de reprise ne sont pas favorables en ce qui concerne les concerts. Je n'ai pas de boule de cristal mais, je ne vois pas d'amélioration pour le secteur culturel avant juin. Malgré cela nous devons continuer à nous motiver. J'associe souvent le musicien au sportif de haut niveau. Il est difficile de s'entraîner quotidiennement s'il n'y a pas de compétition en vue. Pour nous c'est pareil. Mon public me manque, vivement que tout ceci ne soit plus qu'un lointain souvenir ! Dans ce métier faire plaisir aux autres c'est se faire plaisir à soi-même, jouer devant une salle vide c'est tellement moins motivant.

J'AI BEAUCOUP DE CHANCE CAR MON MÉTIER EST MON HOBBY.



“

LA TRANSMISSION EST IMPORTANTE VOIRE ESSENTIELLE À MES YEUX.

© Denis Glikzman



Par ailleurs, J'ai toujours rêvé d'avoir un mois de congé à la maison et avec la Covid-19, c'est arrivé : je pouvais enfin passer plus de temps avec mes enfants et mon épouse. Je me suis intéressé à des tas de choses : j'ai fait pousser des chicons dans mon vide ventilé, chose que je n'aurais probablement jamais faite sans confinement.

Mais il est temps que ça s'arrête, nous avons besoin de relancer l'économie, reprendre une vie professionnelle et voyager. Il n'y a aucun plaisir à demander à un élève de s'éloigner parce qu'il n'est pas à trois mètres de moi. De même, j'ai du mal à donner mes cours en veste parce qu'il est obligatoire de laisser les fenêtres de ma salle de cours ouvertes alors qu'il y a deux degrés dehors. Je n'avais jamais pensé que mon métier deviendrait un métier à risque, et que je ferais peur aux spectateurs avec mon instrument à vent !

VLW - ET S'IL N'Y AVAIT PAS LA CLARINETTE ?

RV - J'étais passionné de foot je rêvais de faire carrière. Vous imaginez ? Je serais déjà à la retraite et je ferais... de la clarinette (Rires). Je suis toujours le foot, j'aime aller voir le Standard (je suis un fervent supporter). J'ai arrêté à 17 ans, je jouais à l'Union royale Namur, car j'ai eu une blessure au tendon d'Achille.

VLW - VOS ENFANTS FONT-ILS DE LA MUSIQUE ?

RV - Mon fils a fait un peu de clarinette. Maintenant, il fait du tennis et j'apprécie de voir les matches. Ma fille fait du violoncelle, comme sa maman. Elles ont la même passion et la même motivation.

VLW - UNE PHRASE, UNE CITATION OU UNE DEVISE ?

RV - Celle de la France, j'aime bien : « Liberté, égalité, fraternité ». Tout est dit dans ces trois mots. Les valeurs se sont un peu inversées avec la Covid : on est tous égaux face au virus alors qu'au départ on ne l'est pas. Il faudrait un peu plus de fraternité. Par exemple, pour le port du masque, ce n'est pas assez respecté le fait de prendre soin des autres.

La liberté aussi c'est important puisqu'on tend à en avoir moins, ça m'effraie un peu.

VLW - VOUS RÊVEZ DE QUOI ?

RV - D'abord de retrouver cette liberté justement. Avant le virus, on ne se rendait pas compte de la chance qu'on avait. Je rêve que ce monde évolue, il faut garder à l'esprit les leçons à en tirer, ralentir, s'occuper de la planète, car à force de la maltraiter on va dans le mur.

12

AVEZ-VOUS UN AGENDA DES CONCERTS, DES PROJETS ?

Revoir plus de jeunes aux concerts, ça me tient à cœur. Depuis des années j'ai envie de dépoussiérer la musique classique, la rendre plus ludique, plus attractive créer des spectacles. Comme le dernier « L'apprenti sorcier de Dukas » avec Maureen Dor. Dans cette création, tout est axé sur le public jeune et j'espère que certains vont « mordre ».



Coq de cristal : les lauréats 2020

En décembre dernier, les résultats du concours « Coq de Cristal » ont été communiqués par l'APAQ-W.

Huit producteurs ont été récompensés pour la très grande qualité de leurs produits :

- **Catégorie Pâte lactique à croûte fleurie au lait de vache :** Ferme du Beauregard (Hellebecq). Responsable : Bertrand D'Haemer
- **Catégorie Beurre non salé :** Ferme de la Chapelle (Grand-Reng). Responsables : Vincent, Pierre et Nicolas Christiaens
- **Catégorie Glace au lait de vache au chocolat :** Ferme de la Goyette (Loupoinne). Responsables : Lucienne, Daniel et Valentine Courtain
- **Catégorie Côte à l'os non maturée :** Les fermes de chez nous (Emines). Responsables : Sébastien Geens et Manuel Tilmant
- **Catégorie Rillettes de canard :** Ferme Frison (Gibecq). Responsable : Benoit Frison
- **Catégorie Boudin noir :** Ferme Martin (Naomé). Responsables : Aurélien et Gianni Martin
- **Catégorie Pommes de table provenant d'arbres hautes et moyennes tiges :** Saisons-Bio (Habay-la-Neuve). Responsable : Alain Dierickx
- **Catégorie Miel Wallon :** Les ruchers à Pas de Loup (Guerlange). Responsable : Raphaël Steyer

Plus d'infos :

www.apaqw.be



Alexis Fronistas, Artisan de l'année 2020

Détenteur d'une formation en conseiller marketing au Centre IFAPME de Charleroi, **Alexis Fronistas** a décidé en 2015 de fonder son entreprise : La Caravane passe.

Après son cursus, il achète quelques caravanes sur le marché de l'occasion et très vite, son projet prend forme. Travaillant dans l'événementiel, il transforme l'intérieur de ces caravanes et y intègre le matériel et l'infrastructure liés à ces événements.

Avec la crise du coronavirus, Alexis se réinvente et, en plus de proposer une soixantaine de caravanes en location, il

se charge de la rénovation sur mesure de caravanes, mais aussi de camionnettes, bus et remorques, pour des associations ou des particuliers.

Avec ce métier atypique et unique, le jeune entrepreneur de 28 ans a séduit le jury du concours « La Vitrine de l'Artisan » qui récompense chaque année les meilleurs artisans belges.

Aujourd'hui entrepreneur chevronné, Alexis n'hésite pas à faire part de son expérience lors de visites dans des écoles et transmet ainsi aux jeunes l'envie d'entreprendre.

Nos champions de l'export

Covid oblige, les exportations wallonnes ont fait grise mine en 2020. Certaines de nos entreprises ont néanmoins enregistré de beaux résultats à l'international. Les plus performantes d'entre elles se sont vues récompensées par l'AWEX.

Grande gagnante, KitoZyme, société de Herstal, a remporté le Grand Prix Wallonie à l'Exportation.

Elle produit du chitosan, une fibre naturelle qui permet de développer des produits de santé.

Au niveau des Prix à l'Exportation, celui de l'UE est revenu à **Vinventions** (anciennement **Nomacorc**) experte dans les solutions de bouchage pour les producteurs de vins. Le prix à la Grande Exportation a été décerné à **Pharma**

Technology (Nivelles) qui fabrique des dépoussiéreuses de comprimés et de gélules.

Deux prix Tremplin ont également été décernés. L'un à **Sortlist**, PME de Wavre qui a développé une plateforme de mise en relation entre fournisseurs de services marketing et entreprises. L'autre à la société carolo **Immunexperts**

spécialisée dans les tests de sélection des meilleurs candidats médicaments.

Quant au Grand Prix de l'entreprenariat durable à l'international, il récompense **AMB Ecostéryl**, entreprise montoise, leader mondial dans le traitement et le recyclage des déchets hospitaliers.



Sunrise : un test innovant pour les troubles du sommeil

Start-up namuroise, Sunrise a mis au point un dispositif novateur qui permet une évaluation à domicile de la qualité de nos nuits. Il vise à détecter les apnées du sommeil, une maladie due à la fermeture répétée de la gorge. Si ces troubles respiratoires peuvent susciter de graves risques pour les patients non diagnostiqués, tels que du diabète, de l'obésité, de l'hypertension ou des accidents vasculaire cérébraux, on estime que 80 % des personnes qui en souffrent l'ignorent.

Sunrise a donc développé un petit capteur de 3 g qui, apposé sur le menton du dormeur, analyse, à domicile, la qualité de son sommeil et détecte le nombre d'événements respiratoires, les micro-réveils et la présence d'efforts respiratoires.

L'utilisateur reçoit les résultats dès le lendemain matin par l'intermédiaire de l'application. Il peut, s'il le souhaite et en cas de trouble du sommeil avéré, partager avec son médecin un rapport complet et semblable à celui qu'il aurait obtenu après une nuit passée en laboratoire du sommeil.

Avec cette innovation, la start-up Sunrise a reçu un prix d'innovation lors du Consumer Electronics Show de Las Vegas.

www.sunrise-sleep.com

Le cavalier Jérôme Guéry prépare les JO de Tokyo

LE VILLERSOIS, ORIGINAIRE DE NAMUR, PRATIQUE L'ÉQUITATION DEPUIS L'ÂGE DE DIX ANS ET S'Y IMPLIQUE AVEC DU TALENT ET BEAUCOUP DE TRAVAIL.

Propriétaire d'une écurie avec son épouse, il participe aux compétitions avec ses propres chevaux, et a fait de la valorisation des équidés une spécialité.

Champion de Belgique junior en 1998 et champion de Belgique senior en 2012, il a participé aux JO de Rio en 2016 et s'est qualifié pour les JO de Tokyo en 2020 à la suite du Championnat d'Europe à Rotterdam en 2019, où il a remporté la médaille d'or par équipe.

Il souhaite, comme beaucoup, que la vaccination permette une reprise des activités normales afin que tout un chacun puisse retrouver une vie épanouissante et équilibrée.

Pour lui, l'objectif sera le championnat d'Europe en Allemagne en août, et, bien sûr, les jeux olympiques à Tokyo ! On croise les doigts.





MONDIALEMENT CONNUE, BASTOGNE EST UN HAUT LIEU DE MÉMOIRE DE LA GUERRE 40-45 AVEC SES NOMBREUX MUSÉES ET MONUMENTS DÉDIÉS À LA BATAILLE DES ARDENNES. MAIS LA CITÉ ARDENNAISE RECÈLE AUSSI D'AUTRES ATOUTS NATURELS ET PATRIMONIAUX. PETIT TOUR D'HORIZON DU PAYS DE BASTOGNE, REGROUPANT LES COMMUNES DE BASTOGNE, BERTOGNE ET SAINTE-ODE.

Le Pays de Bastogne

✍ VALÉRIE PUTZEYS

Décembre 1944. Six mois après le débarquement en Normandie, l'Allemagne nazie lance une dernière offensive au départ des Ardennes dans le but de reprendre la main sur le port d'Anvers.

Épicentre du théâtre des opérations militaires, Bastogne est encerclée. C'est le début de la Bataille des Ardennes qui va durer un mois et demi. Dans un froid polaire, les Alliés vont résister héroïquement. Ils parviendront finalement à repousser l'ennemi mais au prix d'un sacrifice humain immense.

Musées, chars et monuments mémoriaux sont les témoins de ces épisodes tragiques. Le plus emblématique d'entre eux est sans conteste le **Mardasson**. Érigé en 1950 sous la forme d'une étoile américaine à 5 branches, il symbolise la reconnaissance de la population belge aux 76 000 soldats américains morts, disparus ou blessés lors de la « Battle of the Bulge ».

À deux pas du mémorial, le **Bastogne War Museum** met en lumière, au travers d'une scénographie moderne, ces combats héroïques et plonge le visiteur dans le terrible quotidien des soldats et de la population civile.

D'autres lieux de mémoire méritent également une visite comme le **Bastogne Barracks**, QG du général McAuliffe, devenu un centre d'interprétation de la Seconde Guerre mondiale et un atelier de restauration d'engins appartenant au Musée royal de l'Armée. Ou encore le **101st Airborne Museum**, ancien mess des officiers, qui présente une collection exclusive d'objets de la Bataille des Ardennes.



Week-end Nuts : quand folklore et Histoire se mêlent

Chaque année, à la mi-décembre, les Bastognards rendent hommage aux troupes alliées par toute une série d'événements et spectacles de reconstitution. L'un des temps forts est le cortège patriotique qui se termine devant l'hôtel de ville par le traditionnel jet de petits sachets de noix.

Cette coutume séculaire qui veut que les derniers mariés de l'année lancent des noix

sur la foule depuis le balcon de l'hôtel de ville afin que la chance sourie à leur ménage, est aussi un hommage au général McAuliffe. « Nuts ! » (noix), ce mot de quatre lettres est la réponse qu'il fournit le 22 décembre 1944 à la demande de reddition des Allemands. Une expression d'argot américain que l'on pourrait poliment traduire par « Des clous ! » ou « Et puis quoi encore ! ».



Autres richesses muséales

Depuis bientôt 30 ans, Piconrue, le Musée de la Grande Ardenne, offre un voyage au cœur de la culture ardennaise d'hier et d'aujourd'hui par la découverte de son riche patrimoine matériel et immatériel.

Le musée accueille la Maison des Légendes qui promène le visiteur dans une forêt étrange peuplée de six personnages fantastiques d'Ardenne : le chasseur sauvage, les quatre fils Aymon, le diable, le loup-garou, la fée et le nuton.

Dans le village de Bizory, c'est un autre univers qui est à l'honneur. Musée vivant, Animalaine accueille des groupes scolaires ainsi que des familles pour faire découvrir les métiers de la laine ainsi qu'un parc d'animaux lainiers.



© Anne Seghers



© J.P. Remy - Bastogne War Museum



Construite en 1332, la Porte de Trèves est une tour carrée haute de 17 m. Elle constitue l'un des derniers vestiges des fortifications qui entouraient la ville au Moyen-Âge.

En 1843, le tracé précis de la frontière entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Belgique est défini. 507 bornes frontières dont 287 en fonte sont implantées. Un groupe de passionnés restaurent depuis quelques années les bornes encore présentes. Suivez leur travail sur la page Facebook « Bornes Frontière Belgo- Luxembourgeoise »
Photo : borne LB200 avec, côté belge, le village de Lutremange et, côté luxembourgeois, le village de Watrange.



© Musée du Scoutisme

© Anne Seghers





Le rendez-vous des randonneurs

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS SUR L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE DE BASTOGNE ?

Suivez le parcours du circuit historique de la ville ! Sur une distance de 3 km, parcourez les rues de la Place McAuliffe aux Fontaines de la Grand Rue en passant par la Gare du Sud, la Place Patton et la Porte de Trèves...

Tout au long de votre chemin, vous croiserez divers panneaux explicatifs qui vous feront revivre le passé (parfois méconnu) de la cité.

Le plan du circuit et le petit livret ludique qui l'accompagne sont disponibles auprès du bureau d'accueil touristique situé Place McAuliffe.

AVEC SA MULTITUDE DE PROMENADES PÉDESTRES ET DE PARCOURS VTT BALISÉS, L'ARDENNE NORDIC PARK ET LA LIGNE 164 DU RAVEL, LE PAYS DE BASTOGNE EST UN TERRAIN DE CHOIX POUR LES AMOUREUX DE PETITES OU GRANDES BALADES.

MAISON DE LA RANDONNÉE : UNE OFFRE UNIQUE

Fort d'une expérience de plus de 30 ans, La Maison de la Randonnée - GTA Belgique conçoit des itinéraires, cartes, road-book et guide de randonnées à pied, à vélo, à moto ou en voiture à travers le Pays de Bastogne, l'Ardenne ou la Gaume. L'asbl est ainsi la coordinatrice des Transardennaise et Transgaumaise.

Basée à Sainte-Ode, elle est à l'initiative du 1^{er} parc dédié à la marche nordique de la province de Luxembourg. L'Ardenne Nordic Park est actuellement composé de cinq itinéraires variant de 2 à 18 km dont les points de départ sont situés dans les différents villages de la commune (Amberloup, Beauplateau, Houmont et Lavacherie).

La Maison de la Randonnée - GTA Belgique asbl
Route des Courts Champs, 4 - 6680 Sainte-Ode
061 68 86 11 - www.gta.be

CHASSE AU TRÉSOR À LA RÉSERVE NATURELLE D'ORTI

On vous en parle déjà depuis plusieurs numéros : les chasses au trésor proposées par l'application TOTEMUS allient balade, jeu de piste, geocaching et mise en valeur du patrimoine wallon.

À Sainte-Ode, Totemus vous convie à une balade pédestre au cœur de la réserve naturelle d'Orti. Au départ d'Amberloup, la promenade s'étend sur 4 km sur un chemin très varié : caillebotis, ancienne voie de chemin de fer, ponts et passerelles, passage en forêt, etc. Outre ses richesses naturelles (étang, verger...), la réserve abrite également un sentier artistique composé de neuf œuvres d'art contemporain.

Totemus propose également une chasse au trésor dans le centre de Bastogne.

PROMENADE À BERTOGNE

A pied, à cheval, à vélo... L'intérêt paysager de Bertogne est indéniable. 29 villages et hameaux typiquement ardennais s'y partagent un espace naturel intact. 15 promenades balisées vous invitent à parcourir les chemins à travers le parc naturel des deux Ourthes.

Parmi celles-ci, la promenade dite « Sur le rond fromage ». D'une longueur de 4,5 km, elle est accessible à tous. Au départ de l'église du village de Champs, l'itinéraire traverse forêts et prairies et permet notamment de découvrir le monument Xavier Henrard, premier aviateur belge abattu par l'ennemi en 1940.

Les cartes des promenades de Bastogne, Bertogne et Sainte-Ode sont disponibles au bureau d'accueil de la Maison du Tourisme.

Maison du Tourisme du Pays de Bastogne
Place McAuliffe, 60 - 6600 Bastogne
061 26 76 11 - www.paysdebastogne.be





PRIX

POUR 2 PERSONNES

Un séjour d'une nuit et petit déjeuner au Merceny Motel de Bastogne

(Comprenant un menu 3 services et un moment bien-être Sentosa avec accès au SPA)

Tentez votre chance !

QUESTION 1

Sur quel ancien site industriel la SPAQUE a-t-elle construit sa 3^e centrale photovoltaïque ?

- A. Tubize Plastics à Tubize
- B. Les cristalleries du Val Saint Lambert à Seraing
- C. Les Aciéries Allard à Charleroi

QUESTION 2

À quoi sert l'outil Quickscan ?

- A. À évaluer en ligne la performance énergétique de son logement
- B. À scanner rapidement un QR Code
- C. À introduire en ligne une demande de prêt à taux 0 pour des travaux de rénovation

QUESTION 3

Combien de contributions citoyennes la consultation Get up Wallonia ! a-t-elle enregistré ?

- A. Plus de 10 000
- B. Plus de 15 000
- C. Plus de 17 000

QUESTION SUBSIDIAIRE

Combien de participations enregistrerons-nous jusqu'au 30 avril 2021 à 23h59 ?



Comment participer ?

Répondez aux trois questions suivantes ainsi qu'à la question subsidiaire avant le 30 avril 2021.

Communiquez vos réponses ainsi que vos coordonnées :

- via internet sur wallonie.be - rubrique « concours »
- ou par carte postale **UNIQUEMENT** à « Vivre la Wallonie »
- Place Joséphine Charlotte 2, - 5100 Jambes



FÉLICITATIONS AU GAGNANT DU NUMÉRO 50 !

1^{er} prix : Éric DUBUISSON
de Godinne

Les bonnes réponses étaient : **A-B-A**

Question subsidiaire :
13 239 participations



SÉLECTION DE PUBLICATIONS

ÉDITÉES PAR LES INSTITUTIONS RÉGIONALES WALLONNES



La revue C'est l'AVIQ ! est un trimestriel d'une vingtaine de pages, édité par l'Agence pour une Vie de Qualité. Vous y retrouvez divers articles qui permettent de mieux connaître tant l'AViQ que ses services agréés et les projets initiés par les secteurs du handicap, de la santé et de la famille.

C'EST L'AVIQ ! ABONNEZ-VOUS !

Il est possible de s'abonner gratuitement au périodique en version papier sur www.aviq.be/handicap - Rubriques Documentation / Publications.

Les anciens numéros sont également téléchargeables en version numérique sur ce même site.



Le cahier de l'énergie invite les jeunes de 9 à 14 ans à découvrir les enjeux de l'énergie et à agir pour préserver la planète. Des centaines d'élèves l'ont déjà utilisé ! La présente version a été enrichie par des animateurs qui ont soutenu ces élèves dans le cadre d'activités d'éducation à l'énergie.

LE CAHIER DE L'ÉNERGIE JE DÉCOUVRE L'ÉNERGIE, J'AGIS POUR MA PLANÈTE

Édité par le SPW Territoire, Logement, Patrimoine et Énergie. La brochure gratuite de 70 pages peut être commandée en version papier et/ou numérique sur le site : ediwall.wallonie.be Pour les enseignants qui souhaiteraient aborder le sujet en classe, il est également possible de se procurer le Carnet du professeur sur le même site.



La pratique cynégétique constitue un outil de gestion des campagnes et des forêts ainsi que de la faune et de la flore qu'elles abritent. Pratiquée avec des armes, la chasse reste pourtant une activité très peu accidentogène, même si elle est parfois perçue autrement. Comme le démontre cette brochure, le département de la Nature et des Forêts et le monde cynégétique restent activement mobilisés pour réduire les accidents de chasse, notamment à travers le renforcement d'une formation pratique à l'examen du permis de chasse et des actions de communication.

CHASSE & SÉCURITÉ RÈGLES & CONSEILS

Édité par le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement. Département de la Nature et des Forêts. La brochure gratuite de 31 pages peut être commandée en version papier ou numérique sur le site : ediwall.wallonie.be

Rendez-vous sur le site des publications du SPW pour en découvrir d'autres !

ediwall.wallonie.be



Avertissement

Cet agenda répertorie quelques événements prévus durant le printemps 2021. En raison de la Covid 19 et des décisions prises au niveau national, certaines manifestations peuvent être annulées. Veuillez-vous renseigner auprès de l'organisateur au préalable.

Suivez l'évolution de l'organisation des événements en Wallonie sur www.wallonie.be (rubrique agenda) et sur visitwallonia.be

Ruralité / Terroir / Produits de bouche

Campagne de promotion autour des fromages de chèvre et de brebis

DU 23 AVRIL AU 15 MAI 2021

Dans les grandes et moyennes surfaces, rendez-vous chez votre crémier et/ou à la ferme.

www.apaqw.be

Semaine bio

DU 5 AU 13 JUIN 2021

Semaine de promotion de l'agriculture bio. L'occasion pour les consommateurs de rencontrer les multiples acteurs de l'agriculture bio, un secteur en pleine expansion.

www.biomonchoix.be

N'OUBLIONS PAS NOS FLEURISTES !

Campagne des fêtes à fleurir pour :

Nos secrétaires 15 avril 2021

Et nos mamans 9 mai 2021



Environnement / Nature

Journées wallonnes de l'eau

DU 13 AU 28 MARS 2021

De multiples activités gratuites pour tous les âges et tous les publics coordonnées par les contrats de rivière

environnement.wallonie.be/jwe

Printemps sans pesticides

DU 20 MARS AU 20 JUIN 2021

Programme des activités sur www.printempsanspesticides.be
081 39 06 19



Culture / Patrimoine / Sciences

Printemps des Sciences

DU 22 AU 28 MARS 2021

Thème : « Et demain ? » : conférences en ligne, vidéos à consulter, kits d'expérience à emprunter, balades à découvrir...

www.printempsdessciences.be

Journée églises ouvertes

5 ET 6 JUIN 2021

Week-end de mise en valeur du patrimoine religieux.

www.eglisesouvertes.be - 0479 62 33 55

Le monde de Clovis. Itinéraires mérovingiens

JUSQU'AU 13 JUIN 2021

Au Musée royal de Mariemont. Exposition proposée en collaboration avec l'Agence wallonne du Patrimoine.

www.musee-mariemont.be - 064 27 37 41

Aube des Oiseaux

1^{ER} MAI 2021

Nombreuses balades guidées proposées partout en Wallonie et à Bruxelles.

www.natagora.be/laube-des-oiseaux
081 39 07 20

Quinzaine des abeilles et des pollinisateurs

DU 15 AU 31 MAI 2021

Journée mondiale de l'Abeille le 20 mai
Au programme : conférences, visites de ruchers, projections de films, expositions partout en Wallonie.

www.abeillesetcompagnie.be

Week-end Parcs et Jardins de Wallonie

5 ET 6 JUIN 2021

Programme complet sur www.pajawa.be



Salon

Salon SIEP virtuel

DU 21 AU 24 AVRIL 2021

Halles des foires de Liège

Covid oblige, le SIEP propose cette année une version virtuelle de ses traditionnels salons.

Salons.siep.be

Sport

Flèche wallonne

21 AVRIL 2021



Liège-Bastogne-Liège

25 AVRIL 2021

Roc d'Ardenne - Festival VTT à Houffalize

1^{ER} W-E DE MAI 2021

Cette manifestation reprend l'ensemble des disciplines de ce sport : cross-country, descente, 4X, enduro, trial et freestyle.

www.sport.be/rocdardenne - 087 37 69 89

Festivals / Spectacles

Festival international du Rire de Rochefort

DU 28 AVRIL AU 16 MAI 2021

Avec une pléiade d'humoristes prêts à vous faire mourir de rire !

www.festival-du-rire.be
084 22 37 57 (de 11 à 16 h)

Festival international du film policier de Liège

DU 7 AU 10 MAI 2021

Des courts-métrages en compétition, des avant-premières, des documentaires, des films...

www.fifpl.be



Namur en mai

DU 13 AU 15 MAI 2021

Festival des arts forains et de rue à Namur.


www.namurenmai.org

Festival du cinéma belge de Moustier

DU 31 MAI AU 6 JUIN 2021

Centre Culturel Gabrielle Bernard à 5190 Moustier (Jemeppe-sur-Sambre)

www.cinemabelge.be
0479 64 70 87



**Poursuivons
nos efforts**



**Pour mieux
respirer demain**

